



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS DU MEZENC**

Charte paysagère

**PREMIERE PARTIE :
LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL**



novembre 2004



SOMMAIRE GENERAL

page 1

1 - LE CONTEXTE DE L'ETUDE.....	page 3
1.1 <i>Charte paysagère : définition et objectifs</i>	p4
1.2 <i>Qu'est ce qu'un paysage ?</i>	p5
1.3 <i>Charte paysagère : Méthodologie de l'étude</i>	p5
2 - PRESENTATION DU TERRITOIRE.....	page 6
2.1 <i>Les limites administrative</i>	p7
2.2 <i>Approche générale</i>	p8
3 - DIAGNOSTIC PAYSAGER	page 12
3.1 <i>Les unités paysagères</i>	p13
3.1.1 - <i>Unité Paysagère 1: les reliefs</i>	p14
3.1.2 - <i>Unité Paysagère 2 : les plateaux</i>	p20
3.1.3 - <i>Unité Paysagère 3 : les enclaves humides</i>	p33
3.1.4 - <i>Unité Paysagère 4 : les vallées</i>	p39
3.2 <i>Le bâti</i>	p53
3.2.1 - <i>Le bâti en tant que construction</i>	p55
3.2.2 - <i>Les formes du bâti : typologie</i>	p58
3.2.3 - <i>Les formes du bâti : extensions de bourgs</i>	p62
3.2.4 - <i>Les espaces publics</i>	p63
3.3 <i>Les points noirs du paysage</i>	p64
3.4 <i>Les boisements</i>	p65
4 - PERSPECTIVES ET ENJEUX	page 69
5 - BIBLIOGRAPHIE	page 70

SOMMAIRE DU DIAGNOSTIC PAYSAGER PAR COMMUNE

CHADRON

- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les plateaux cultivés p 31-32
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Gazeille et de ses affluents p 44-46
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Laussonne et de ses affluents p 47-48
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / La haute vallée de la Loire p 51-52
- 3.2.2 - Les formes du bâti : typologie p 58 / 61

CHAMPCLAUSE

- 3.1.1 - UP 1: les reliefs / Le massif du Meygal p16-17
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les hauts plateaux du Meygal p 23-24
- 3.1.3 - UP 3 : les enclaves humides / Les « cirques marqués » p 34-36
- 3.1.3 - UP 3 : les enclaves humides / Les « points bas » des plateaux p 37-38
- 3.2.2 - Les formes du bâti : typologie p 59-60

CHAUDEYROLLES

- 3.1.1 - UP 1: les reliefs / Le massif du Mézenc p14-15
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les hauts plateaux des Vastres p 25-26
- 3.1.3 - UP 3 : les enclaves humides / Les « cirques marqués » p 34-36
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées du haut Lignon et de ses affluents p 42-43
- 3.2.2 - Les formes du bâti : typologie p 60

FAY / LIGNON

- 3.1.1 - UP 1: les reliefs / Le massif des Roches p18-19
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les hauts plateaux du Meygal p 23-24
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les hauts plateaux des Vastres p 25-26
- 3.1.3 - UP 3 : les enclaves humides / Les « points bas » des plateaux p 37-38
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées du haut Lignon et de ses affluents p 42-43
- 3.2.1 - Le bâti en tant que construction p 55-56
- 3.2.2 - Les formes du bâti : typologie p 59
- 3.2.4 - Les espaces publics p 63

FREYSSENT LA CUCHE

- 3.1.1 - UP 1: les reliefs / Le massif du Mézenc p14-15
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les plateaux vallonnés p 29-30
- 3.2.1 - Le bâti en tant que construction p 56
- 3.2.1 - Le bâti en tant que construction p 57

FREYSSENET LA TOUR

- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les plateaux en corniche p 27-28
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Gazeille et de ses affluents p 44-46
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Laussonne et de ses affluents p 47-48

GOUDET

- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / La haute vallée de la Loire p 51-52
- 3.2.1 - Le bâti en tant que construction p 57
- 3.2.2 - Les formes du bâti : typologie p 61

LAUSSONNE

- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les plateaux en corniche p 27-28
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Laussonne et de ses affluents p 47-48
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Gagne et de ses affluents p 49-50
- 3.2.1 - Le bâti en tant que construction p 57
- 3.2.1 - Les formes du bâti : typologie p 60
- 3.2.1 - Les formes du bâti : extension des bourgs p 62

LE MONASTIER SUR GAZEILLE

- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les plateaux en corniche p 27-28
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les plateaux cultivés p 31-32
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Gazeille et de ses affluents p 44-46
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Laussonne et de ses affluents p 47-48
- 3.2.1 - Le bâti en tant que construction p 57
- 3.2.2 - Les formes du bâti : typologie p 60-61
- 3.2.3 - Les formes du bâti : extension des bourgs p 62
- 3.2.4 - Les espaces publics p 63

LES ESTABLES

- 3.1.1 - UP 1: les reliefs / Le massif du Mézenc p14-15
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les hauts plateaux du Mézenc p 21-22
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les plateaux vallonnés p 29-30
- 3.1.3 - UP 3 : les enclaves humides / Les « cirques marqués » p 34-36
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Gazeille et de ses affluents p 44-46
- 3.2.1 - Le bâti en tant que construction p 56
- 3.2.4 - Les espaces publics p 63

LES VASTRES

- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les hauts plateaux des Vastres p 25-26
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Rau de Sagnebesse et Rimande p 41
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées du haut Lignon et de ses affluents p 42-43
- 3.2.2 - Les formes du bâti : typologie p 58

MOUDEYRES

- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les plateaux en corniche p 27-28
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Laussonne et de ses affluents p 47-48
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Gagne et de ses affluents p 49-50
- 3.2.1 - Le bâti en tant que construction p 55
- 3.2.2 - Les formes du bâti : typologie p 61

PRESAILLES

- 3.1.1 - UP 1: les reliefs / Le massif du Mézenc p14-15
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les plateaux vallonnés p 29-30
- 3.2.1 - Le bâti en tant que construction p 56-57
- 3.2.2 - Les formes du bâti : typologie p 58
- 3.2.4 - Les espaces publics p 63

SAINT FRONT

- 3.1.1 - UP 1: les reliefs / Le massif du Mézenc p14-15
- 3.1.1 - UP 1: les reliefs / Le massif des Roches p18-19
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les hauts plateaux du Mézenc p 21-22
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les hauts plateaux du Meygal p 23-24
- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les plateaux en corniche p 27-28
- 3.1.3 - UP 3 : les enclaves humides / Les « cirques marqués » p 34-36
- 3.1.3 - UP 3 : les enclaves humides / Les « points bas » des plateaux p 37-38
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Gagne et de ses affluents p 49-50
- 3.2.1 - Le bâti en tant que construction p 55
- 3.2.2 - Les formes du bâti : typologie p 60
- 3.2.4 - Les espaces publics p 63

SAINT MARTIN DE FUGERES

- 3.1.2 - UP 2 : les plateaux / Les plateaux cultivés p 31-32
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / Les vallées de la Gazeille et de ses affluents p 44-46
- 3.1.4 - UP 4 : les vallées / La haute vallée de la Loire p 51-52
- 3.2.1 - Le bâti en tant que construction p 57



1 - LE CONTEXTE DE L'ETUDE

- 1.1 Charte paysagère : définition et objectifs***
- 1.2 Qu'est ce qu'un paysage ?***
- 1.3 Charte paysagère : Méthodologie de l'étude***

1.1 Charte paysagère : définition et objectifs

- Etablir un document qui permette d'avoir une vision globale d'un territoire et qui serve de base, de référence pour tous les acteurs de ce territoire dans leur projet :

ELABORER UNE CHARTE PAYSAGERE C'EST PARLER UN LANGAGE COMMUN

- Définir des objectifs communs à court, moyen et long terme quant à l'évolution du paysage

ELABORER UNE CHARTE PAYSAGERE C'EST ANTICIPER SUR LE PAYSAGE DE DEMAIN

- Définir les moyens qu'on se donne pour arriver aux objectifs fixés

ELABORER UNE CHARTE PAYSAGERE C'EST METTRE EN PLACE DES OUTILS

- S'engager à respecter les préconisations de la charte

ELABORER UNE CHARTE PAYSAGERE C'EST CONSERVER UNE LIGNE DIRECTRICE DANS SES ACTIONS

1.2 Qu'est ce qu'un paysage ?

La notion de paysage est née avec la Renaissance Italienne (« il paesaggio ») au travers des tableaux représentant la nature.

Elle a considérablement évolué au fil du temps et d'une acception « esthétique », qui n'incluait que le « beau », on est passé à une signification plus large : aujourd'hui, tout est paysage, et le terme englobe tous les espaces visibles quelle que soit leur échelle : du désert du Sahara à la parcelle cultivée, de la plaine de la Beauce au jardin ouvrier, de l'avenue des Champs-Élysées à la ruelle de village... La notion de paysage urbain a ainsi fait son apparition, et elle se confond avec celle de « cadre de vie ».

Le paysagiste, s'il a conservé cette vision sensible du territoire, lui a ajouté une notion analytique de l'espace : il cherche à « décortiquer » les éléments constitutifs du territoire.

Pour lui, le paysage est le résultat visible, de la superposition de « strates » d'actions combinées de 2 types d'éléments qui entrent souvent en compétition :

-éléments à caractère naturel : la géologie, l'hydrologie, le vent, la végétation...

-éléments liés à l'action de l'homme sur un territoire : agriculture, constructions de routes, l'urbanisation...

Dans un paysage donné, certaines actions ont dominé sur d'autres. Mais la hiérarchie des actions peut également se modifier, le paysage est une notion évolutive non figée.

La lecture du paysage est donc double :

-une approche visuelle et sensible : c'est le ressenti à partir de ce que l'on voit

-Une approche fondée sur la connaissance (cognitive)

1.3 Charte paysagère : Méthodologie de l'étude

• **Pour réfléchir au devenir d'un territoire, il faut d'abord établir un diagnostic territorial à partir:**

- ✓ D'investigations *in situ* : faire un diagnostic visuel et sensible pour mettre en avant les éléments qui constituent le paysage.
- ✓ De recherches bibliographiques : connaître l'histoire du site pour définir les actions qui ont conduit au résultat actuel.

• **Il convient ensuite d'identifier les forces et les faiblesses de ce paysage en mettant en avant**

- ✓ Les points remarquables qui devront être conservés et mis en valeur
- ✓ Les points noirs qui devront être traités
- ✓ Les facteurs qui contribuent à l'évolution du paysage

• **Enfin, des propositions pourront être réalisées.**



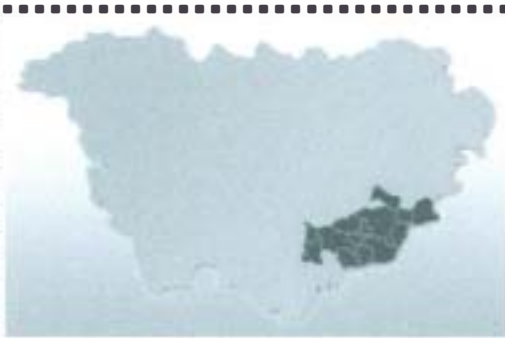
2 - PRESENTATION DU TERRITOIRE

- 2.1 Les limites administrative***
- 2.2 Approche générale***



2.1 Présentation administrative

page 7



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU MEZENC (Haute-Loire)



Contexte de l'étude
Présentation du territoire
Diagnostic paysager
Perspective et enjeux

2.2 Approche générale

• C'est le relief, l'altitude et tous les facteurs qui en découlent (vent, température et donc la végétation) qui constituent les caractères prédominants, l'ossature des paysages peu occupés par l'homme, de la communauté de communes du Pays du Mézenc.

Ils sont le résultat de plusieurs épisodes tectoniques et volcaniques qui affectèrent le site pendant la deuxième moitié de l'aire tertiaire (-45 à - 8 Millions d'années environ), puis au début de l'aire quaternaire. Le rôle de l'eau a également été prépondérant dans la sculpture des paysages : creusement des vallées, bassins d'explosion lorsque la lave a rencontré l'eau etc.

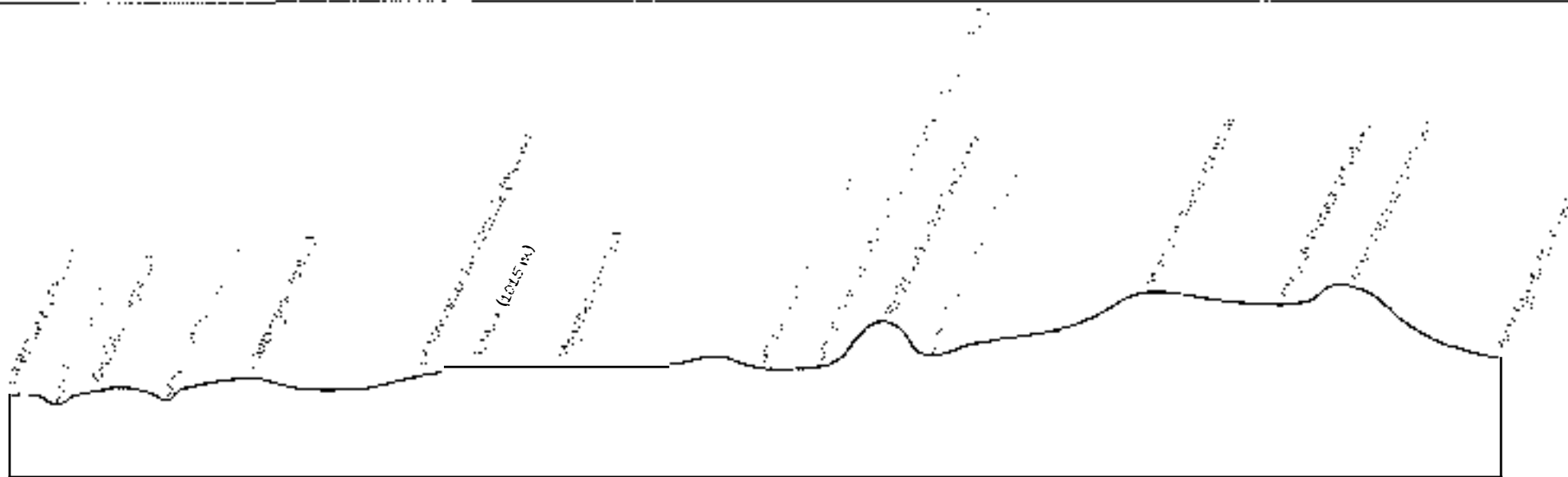
• Le Mézenc est le point culminant à partir duquel tout commence comme si la lave qui a formé ce double sommet (Mézenc-Alambre), s'était étalée pour générer des paysages qui « coulent » depuis la cime vers les grandes vallées périphériques. Cet étalement n'est pas régulier :

✓ Au Nord, il rencontre assez rapidement le massif du Meygal qui, même s'il ne possède pas la même référence symbolique que le Mézenc, forme une barrière dans le paysage : au delà s'étend le bassin d'Yssingaux qui n'est pas visible depuis l'aire d'étude. Seul le « col de Recharinges » entre le Testavoivre et le Lizieux laisse entrevoir une ouverture vers le Nord.

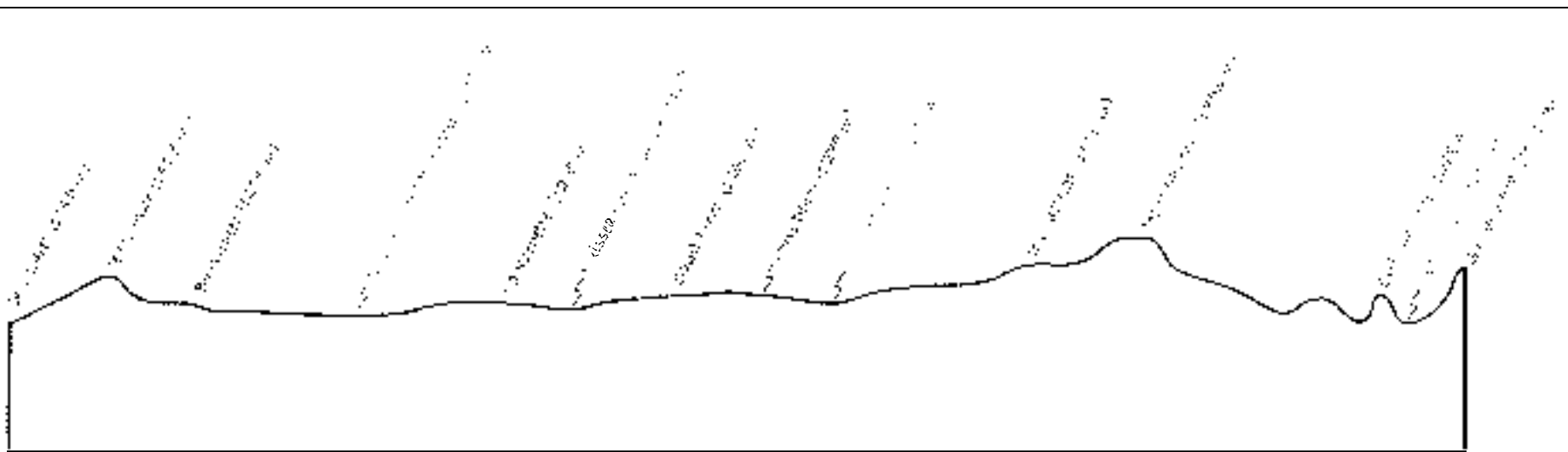
✓ Au Nord-Est, la profondeur de champs est plus importante, les reliefs « lointains » de l'Ardèche se dessinent par delà la vallée encaissée du Lignon. Les perspectives et les vues mènent vers Saint Agrève qu'on devine.

✓ A l'Est et au Sud, le paysage bascule brutalement vers les vallées ardéchoises très profondes (La Rimande et la Veyradeyre), et si le Mézenc constitue pour nous à la fois une limite administrative et une limite visuelle, il ne faut pas s'y tromper : au delà de la montagne, c'est le cirque des Boutières qui marque la rupture et le phénomène de « basculement » des vues.

✓ A l'Ouest, le paysage est plus « nuancé » (quoique que cette nuance reste relative compte tenu des dénivelés) : on descend progressivement, par palier que constituent les coulées de lave, du Mézenc vers la vallée de la Loire, soit par les vallées des affluents du fleuve, soit par des plateaux.



Des gorges de la Loire au Massif du Mézenc coupe Ouest/Est



Du Massif du Meygal au Massif du Mézenc coupe Nord/Sud-Est



Les vallées ardéchoises
La vallée de la Rimande



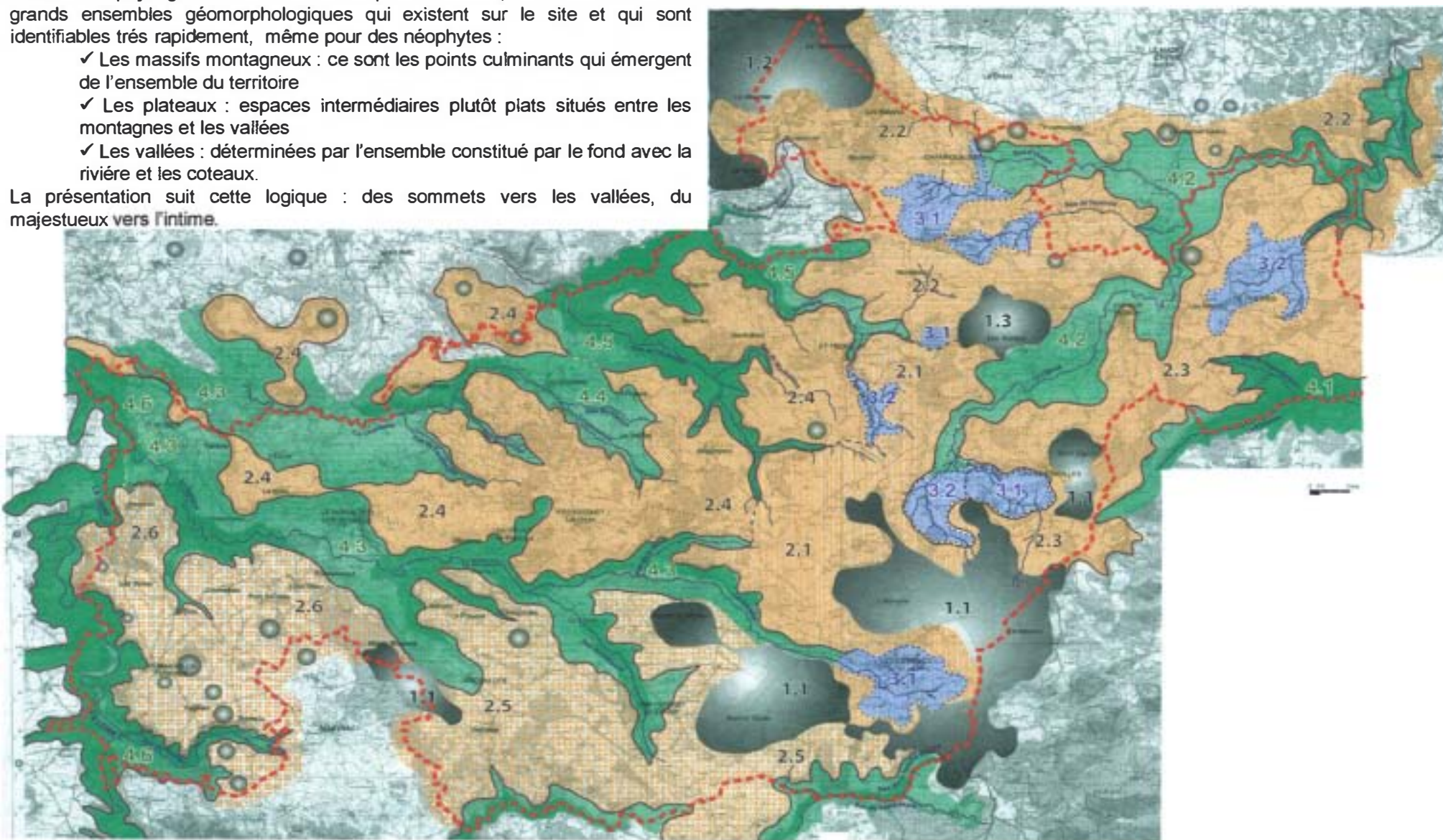
Les limites de l'aire d'étude

Carte des unités paysagères

• Les unités paysagères détaillées dans la partie suivante, sont fondées sur les grands ensembles géomorphologiques qui existent sur le site et qui sont identifiables très rapidement, même pour des néophytes :

- ✓ Les massifs montagneux : ce sont les points culminants qui émergent de l'ensemble du territoire
- ✓ Les plateaux : espaces intermédiaires plutôt plats situés entre les montagnes et les vallées
- ✓ Les vallées : déterminées par l'ensemble constitué par le fond avec la rivière et les coteaux.

La présentation suit cette logique : des sommets vers les vallées, du majestueux vers l'intime.





3 - DIAGNOSTIC PAYSAGER

La première partie de ce chapitre présente de façon synthétique l'analyse paysagère unité par unité.

La suite du chapitre est consacrée à l'étude des éléments récurrents et transversaux qui ne sont pas forcément caractéristiques d'une unité particulière et qu'on retrouve sur tout le territoire.

Il s'agit :

- *du bâti*
- *des points noirs du paysage*
- *des boisements.*

3.1 Les unités paysagères

3.2 Le bâti

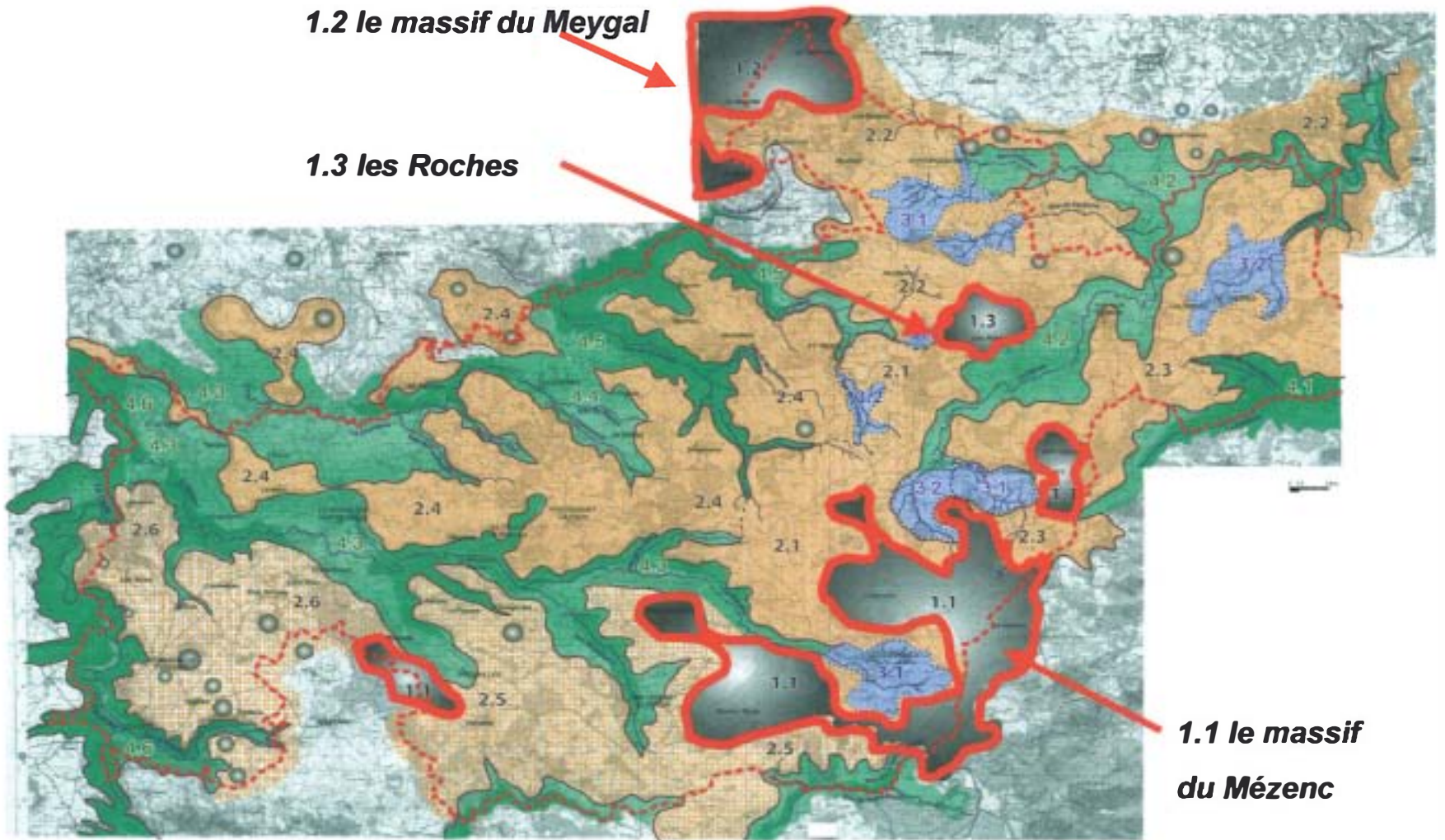
3.3 Les boisements

3.4 Les points noirs du paysage

3.1 Les unités paysagères

3.1.1 - Unité Paysagère 1: les reliefs

Contexte de l'étude
Présentation du territoire
Diagnostic paysager
Perspective et enjeux



1.1 les reliefs principaux : le massif du Mézenc

Mont Mézenc, Alambre, Signon, Rocher Tourte, Bachat, Monts Breysse

page 14

Perception et ambiance

- *Ce sont les points de repères primaires du territoire aux silhouettes remarquables et facilement identifiables. Ils constituent une référence identitaire pour le secteur et au-delà.*
- *« Ce sont les toiles de fond » des paysages à l' échelle si monumentale et dominante que l'on a des difficultés à avoir une vision globale et périphérique de chaque ensemble.*
- *Ils constituent souvent une limite de l'aire d'étude.*
- *Ces sites sont difficilement accessibles mais ils offrent des visions panoramiques lorsqu'ils ne sont pas boisés*

Analyse descriptive

- *Géomorphologie: points culminants au-delà de 1200 m d'altitude*
- *Hydrologie : pas de cours d'eau identifiés*
- *Couverture végétale: absence de couvert végétal lorsque le socle est rocheux, prédominance des conifères ailleurs*
- *Occupation humaine: faible, perceptible uniquement par l'aspect géométrique des boisements et les pistes de ski.*
- *Réseaux viaires: quasi inexistant, quelques sentiers.*

Communes concernées:

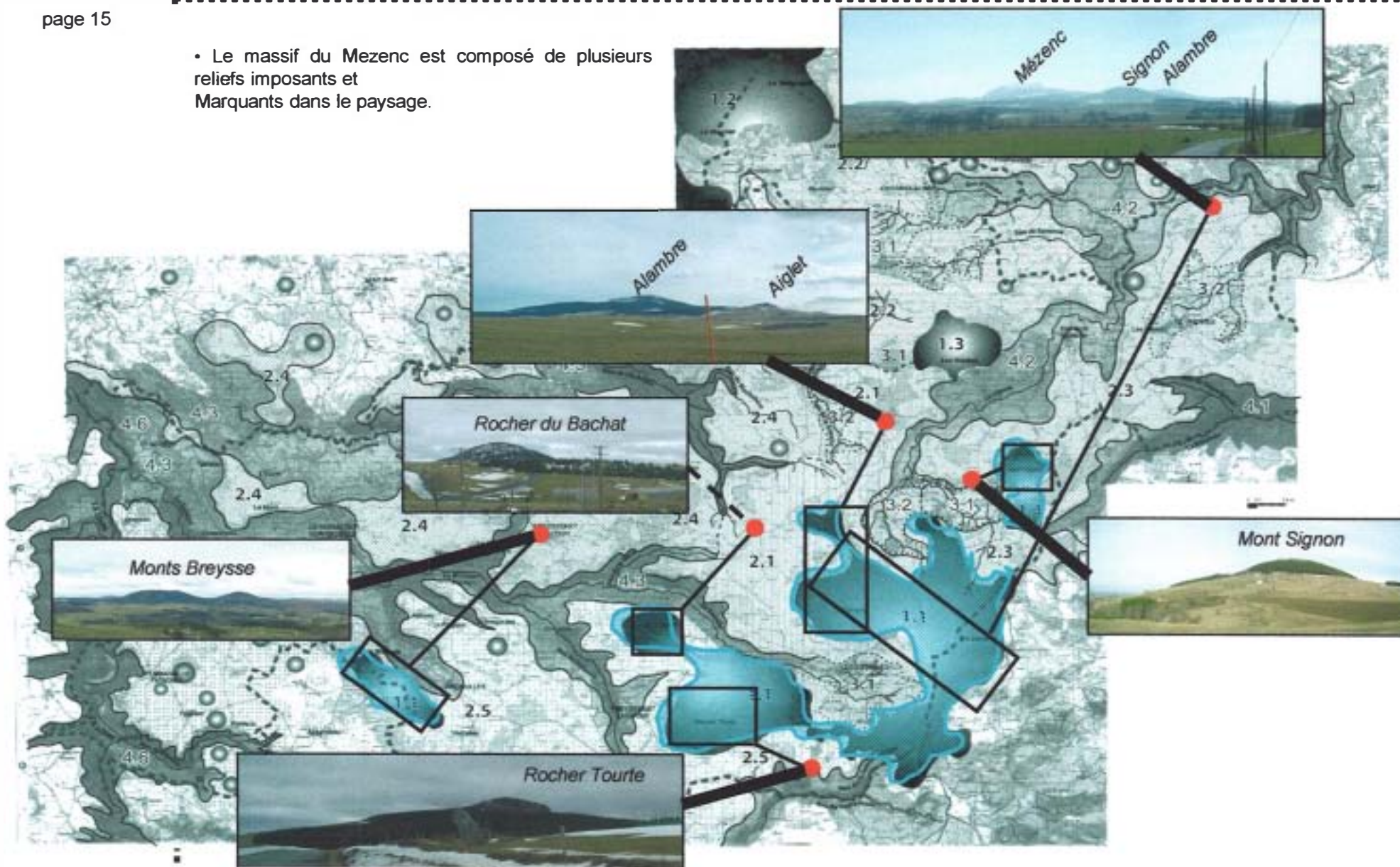
- *Chaudeyrolles,*
- *Freyssenet la Cuche,*
- *Les Estables,*
- *Présailles,*
- *Saint Front*

1.1 Le massif du Mézenc

Mont Mézenc, Alambre, Signon, Rocher Tourte, Bachat, Monts Breysse

page 15

- Le massif du Mézenc est composé de plusieurs reliefs imposants et marquants dans le paysage.



1.2 le massif du Meygal : des reliefs arrondis

La Tortue, le Mounier, le Testavoyre, le Lizieux

page 16

Perception et ambiance

- *En limite Nord de l'aire d'étude, ces reliefs sont des sites qui participent aux grands fonds de perspectives des paysages de la Communauté de Communes sans en faire pleinement partie.*
- *La tortue et le Mounier sont des repères visuels forts. Le Testavoyre reste peu perceptible car masqué par des boisements*
- *Le Lizieux est visuellement « indépendant » de ce massif mais reste caractéristique.*
- *De loin: l'ensemble boisé semble impénétrable. De près: l'effet de massif s'efface.*

Analyse descriptive

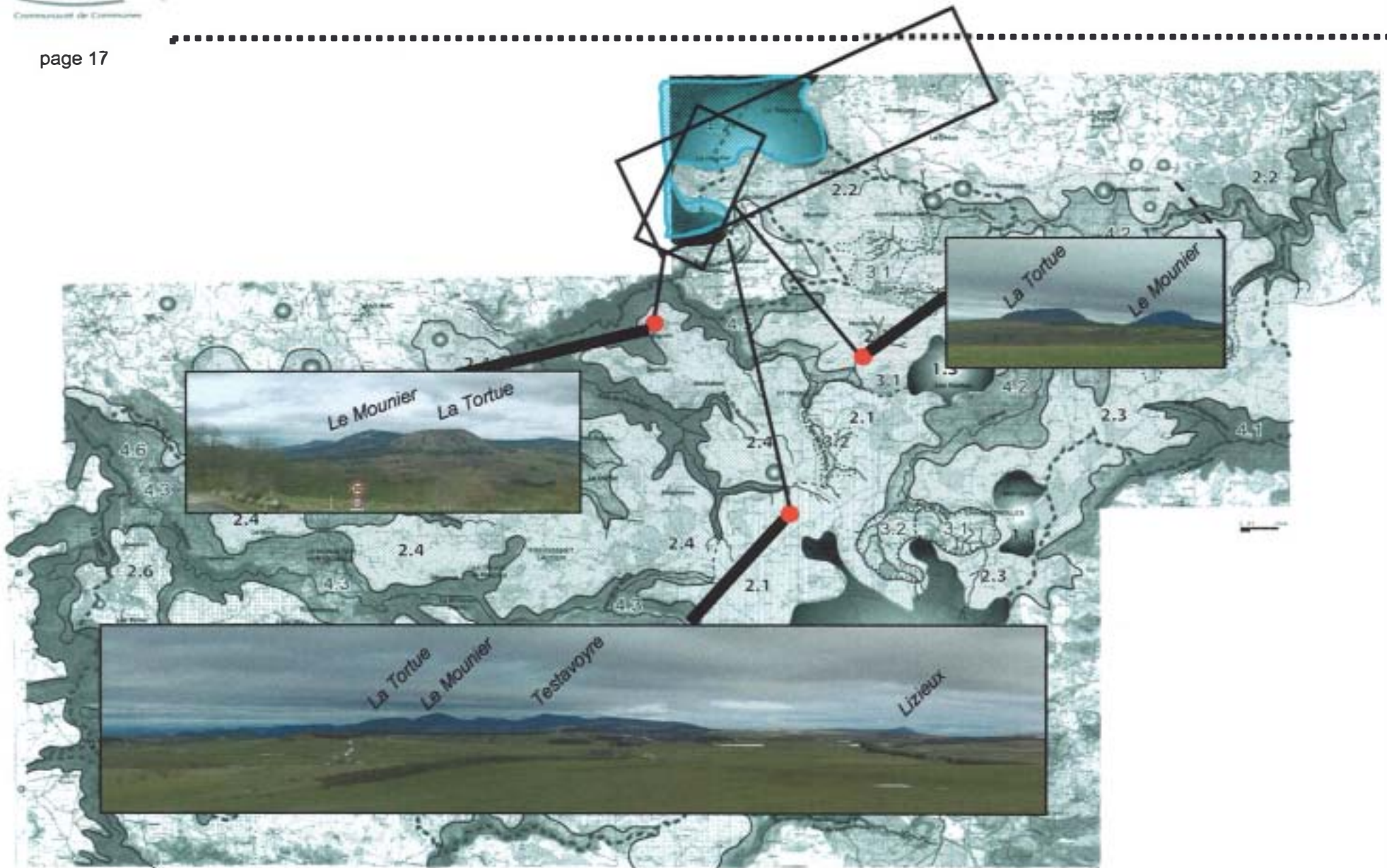
- *Géomorphologie: vaste massif compact dont les seuls éléments identifiables sont le Lizieux, la Tortue et le Mounier.*
- *Hydrologie: pas de cours d'eau identifiés*
- *Couverture végétale: absence de couvert végétal lorsque le socle est rocheux, prédominance des conifères ailleurs*
- *Réseaux viaires: quasi inexistant, quelques sentiers.*

Commune concernée:

➤ Champclauze

1.2 Le massif du Meygal

page 17



1.3 le massif des Roches : du banal à l'exceptionnel

Perception et ambiance

- *C'est un point de repère secondaire. Massif plus repérable par les caractéristiques de ses pentes (falaise) que par sa silhouette, qui peut parfois même paraître banale sous certains angles de vue.*
- *Massif qui semble être de configuration différente suivant l'endroit d'où il est observé: là, des roches apparaissent sous forme de falaise, pierriers, ailleurs des boisements diversifiés se révèlent à l'observateur.*
- *Relief en opposition avec le lac de Saint Front situé à son pied à l'ouest.*
- *Massif tantôt imposant, tantôt estompé, il surprend par sa diversité.*

Analyse descriptive

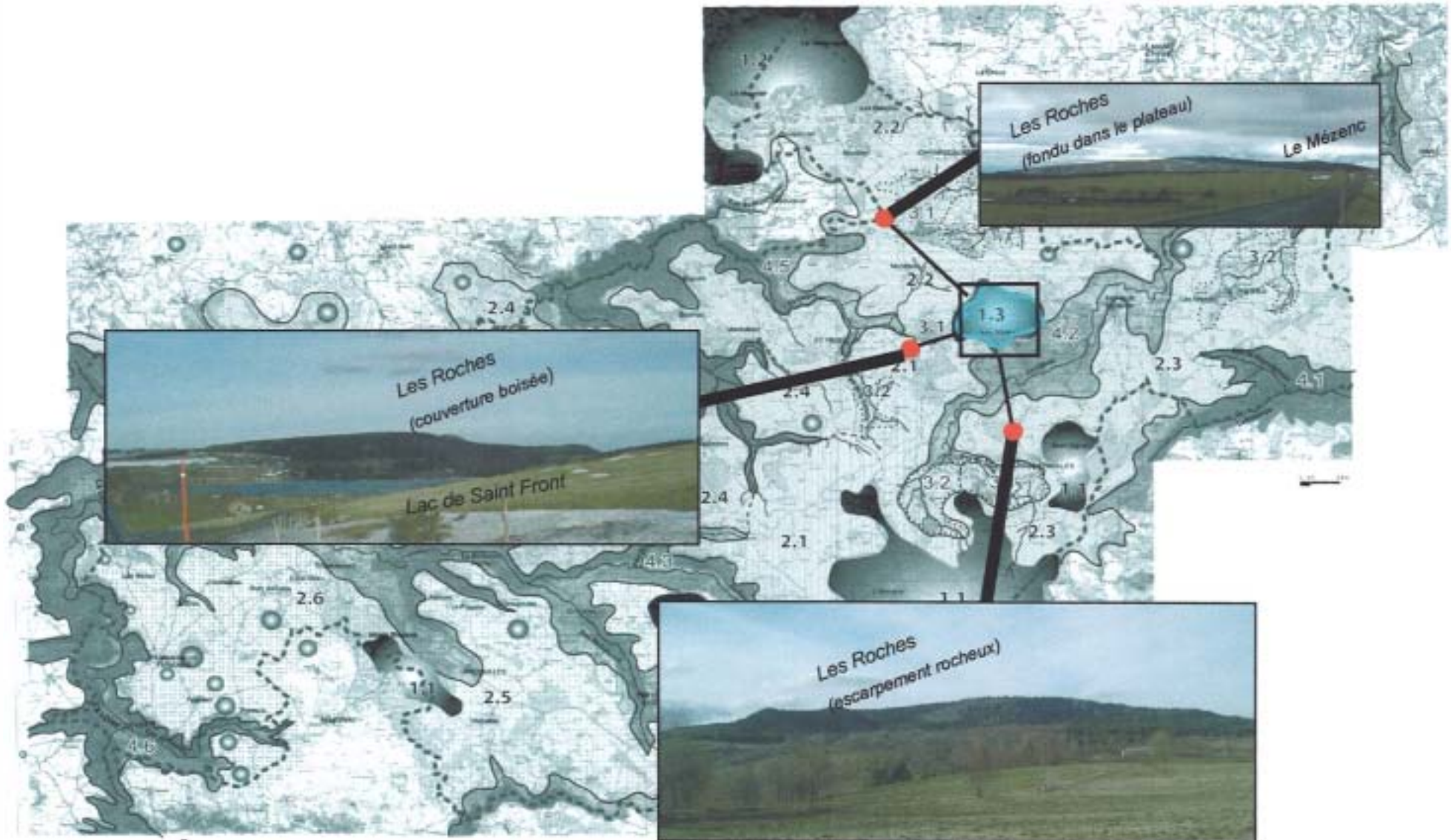
- *Géomorphologie: versant Ouest à faible déclivité recouvert de boisements, versant Est abrupt en falaise laissant deviner un enrochement « en spirale » autour du sommet.*
- *Hydrologie: pas de cours d'eau identifié.*
- *Couverture végétale: Les boisements présents sur ce relief sont assez diversifiés (hêtres, pins, épicéas).*
- *Activité humaine: escalade.*

Communes concernées:

➤ *Fay sur Lignon,*

➤ *Saint-Front*

1.3 Le massif des Roches



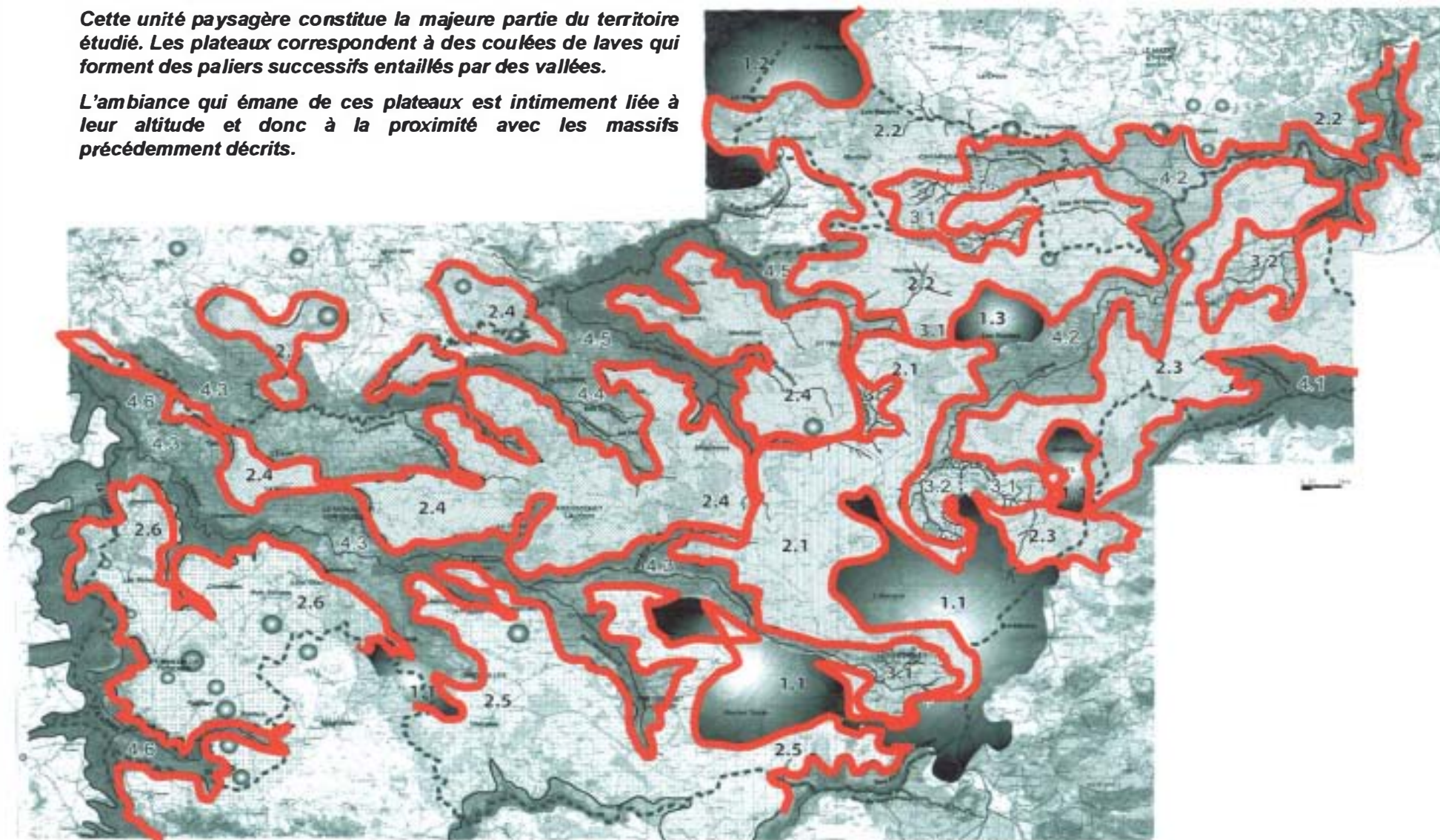
3.1 Les unités paysagères

3.1.2 - Unité Paysagère 2 : les plateaux

page 20

Cette unité paysagère constitue la majeure partie du territoire étudié. Les plateaux correspondent à des coulées de laves qui forment des paliers successifs entaillés par des vallées.

L'ambiance qui émane de ces plateaux est intimement liée à leur altitude et donc à la proximité avec les massifs précédemment décrits.



2.1 les hauts plateaux du Mézenc : Les contreforts du Mézenc, une transition entre montagnes et vallées

Perception et ambiance

- *Limite avec les reliefs pas toujours marquée et évidente. Où commence le massif ? Où finit le plateau ?*
- *Effet de balcon sur le grand paysage avec des vues panoramiques et lointaines sur le bassin du Puy, sur l'Ardèche.*
- *Vastes étendues ouvertes et ventées, plates voire légèrement inclinées vers l'Ouest.*
- *Omniprésence du Mézenc dans les vues.*

Analyse descriptive

- *Géomorphologie: contreforts du Mézenc. Altitudes moyennes comprises entre 900 et 1500 mètres.*
- *Hydrologie: les cours d'eau commencent à se constituer sans creuser de réelles vallées marquées.*
- *Couverture végétale: prés ou pâturages, parfois zones marécageuses, quelques bois de conifères.*
- *Occupation humaine: sporadiques, quelques fermes ou « hameaux » isolés qui témoignent de la rudesse du climat.*
- *Réseaux viaires: ils ceinturent les reliefs montagneux à « flanc » de plateau. Portions rectilignes « très roulantes ». les voies sont ponctuées d'arbres d'alignement ou de piquets qui marquent la position des routes dans la neige.*

Communes concernées

- Les Estables,
- Saint Front

Perception et ambiance

- *Perceptions variées selon les lieux d'observation :*

au centre de l'unité, les paysages sont ouverts sans référence visuelle, avec la ligne d'horizon comme limite visuelle.

Sur les rebords, les vues basculent vers les vallées ou vers le Meygal et ses reliefs remarquables (Tortue, Mounier, Lizieux).

- *Ambiance de désolation, de « froideur sibérienne ».*

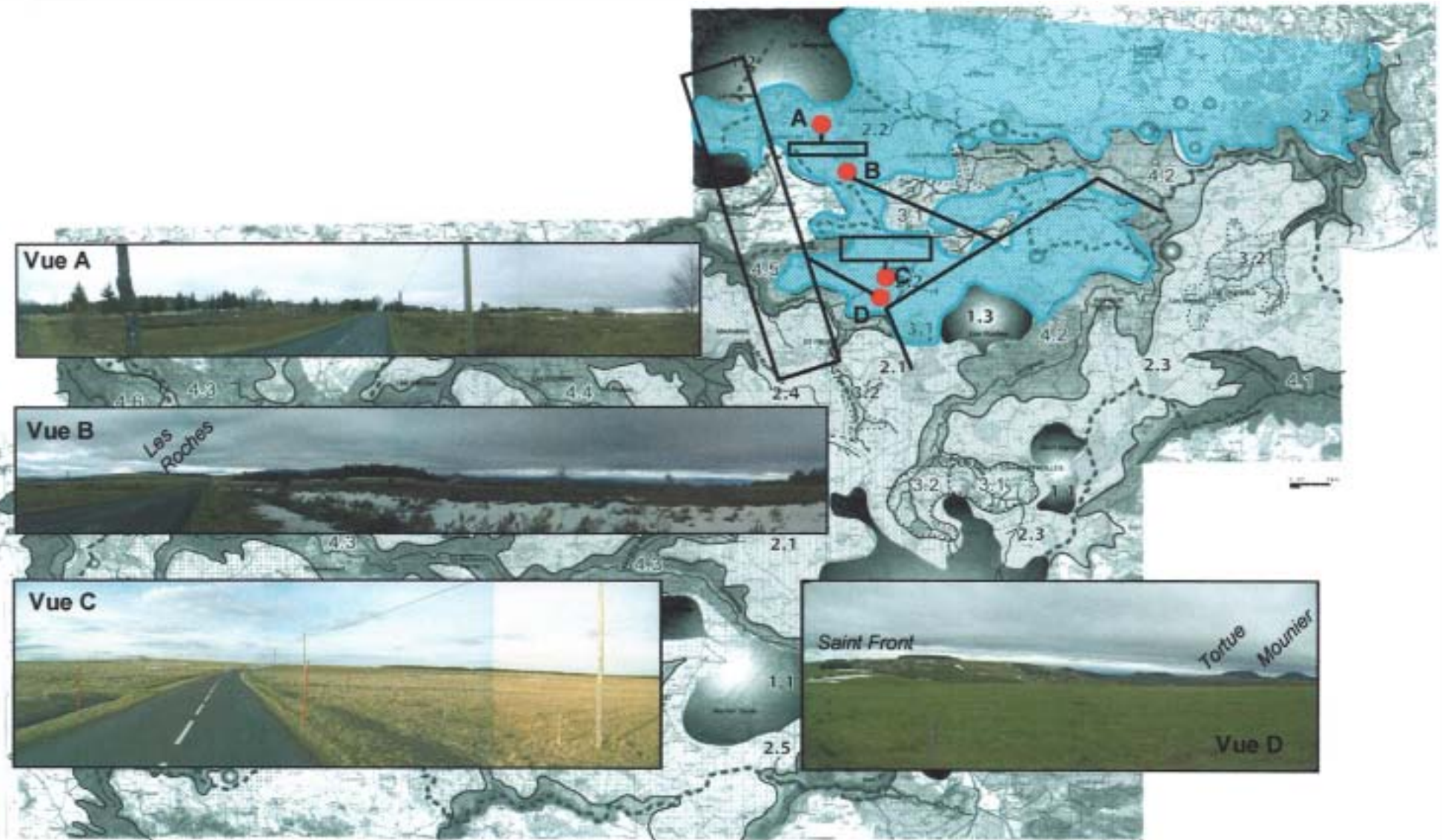
Analyse descriptive

- *Géomorphologie: ensemble plat. Altitudes moyennes comprises entre 1030 et 1250 mètres.*
- *Hydrologie: les cours d'eau commencent à se constituer sans creuser de réelles vallées marquées.*
- *Couverture végétale: variée, déprise agricole avec des bois de conifères, des landes à genêts. Ponctuellement des murets de pierres sèches et des buttes gazonnées.*
- *Occupation humaine: « hameaux » en déprise (Montbrac, Montvert) et villages (Saint Front, Boussoulet).*
- *Réseaux viaires: tracé rectiligne typique des plateaux, voies sur des « levées » et des digues peu prononcées.*

Communes concernées :

- *Champclauze,*
- *Fay sur Lignon,*
- *Saint Front*

2.2 Les Hauts plateaux du Meygal



Perception et ambiance

- *Vues lointaines et dégagées sur un vaste plateau dominé par le Mézenc*
- *Effet de basculement, de rupture vers la vallée de la Rimande.*
- *Ponctuellement, effets de fermeture visuelle dus aux plantations de conifères.*

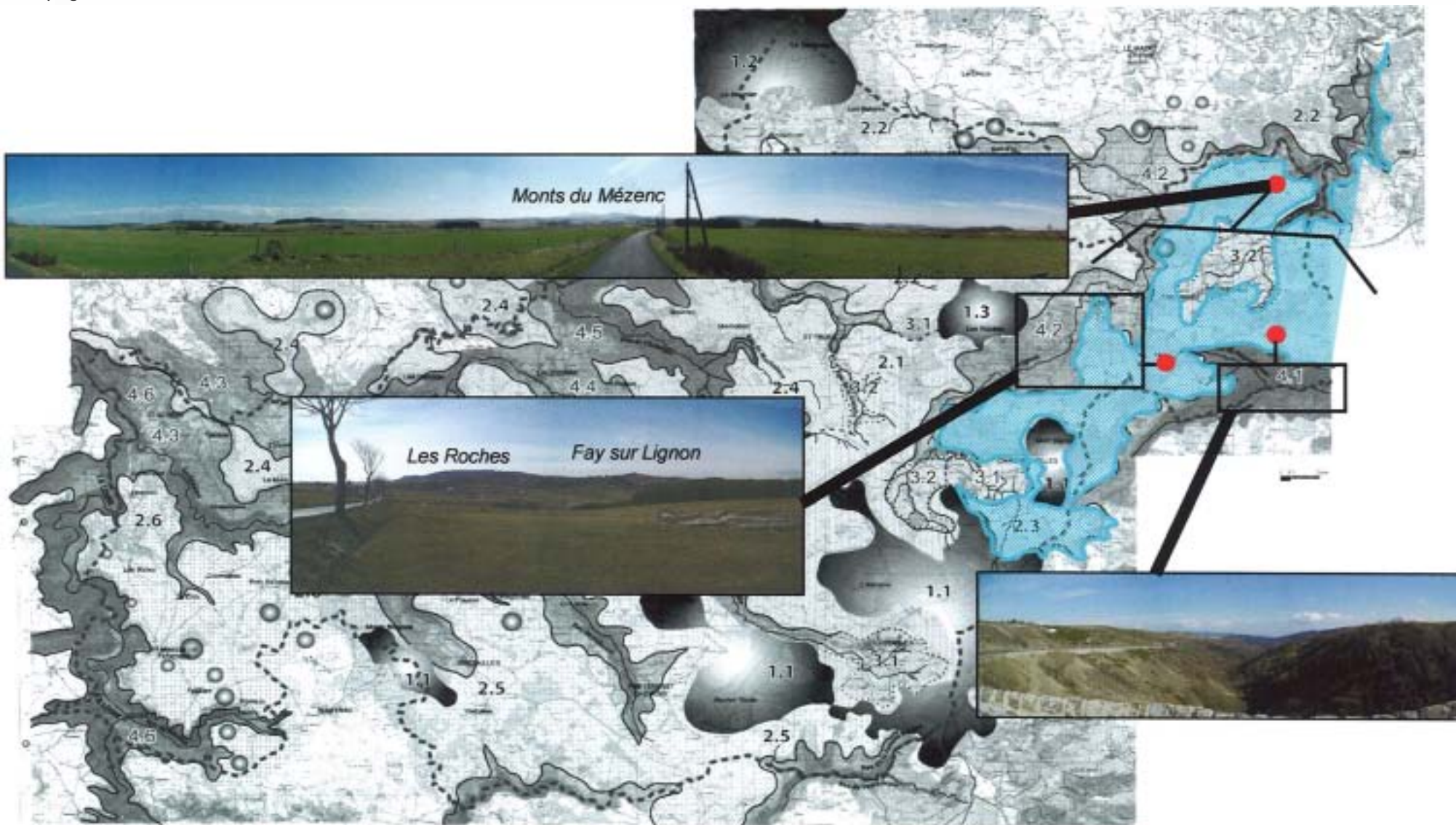
Analyse descriptive

- *Géomorphologie: ensemble plat. Altitudes moyennes comprises entre 1050 et 1300 mètres.*
- *Hydrologie: les cours d'eau commencent à se constituer sans creuser de réelles vallées marquées.*
- *Couverture végétale: prés ou pâturages, plantations de résineux en « timbres poste », boisements de feuillus qui viennent appuyer le bâti.*
- *Occupation humaine: bourg (Fay sur Lignon), habitat réellement diffus sous forme de ferme ou diffus avec tendance au regroupement (Les Vastres : centre bourg difficilement identifiable)*
- *Réseaux viaires: tracé rectiligne typique des plateaux, voies sur des « levées » et des digues peu prononcées.*

Communes concernées:

- *Chaudeyrolles,*
- *Fay sur Lignon,*
- *Les Vastres*

2.3 les Hauts Plateaux des Vastres



Perception et ambiance

- *Effets de belvédère sur les vallées des affluents de la Loire qui constituent les premiers plans.*
- *D'autres plateaux aux caractéristiques identiques viennent en toile de fond.*
- *On sent dans le paysage une rupture forte entre les corniches et les vallées qui s'encaissent brusquement.*
- *Similitudes dans le paysage : les plateaux se ressemblent, pas de forte référence identitaire.*

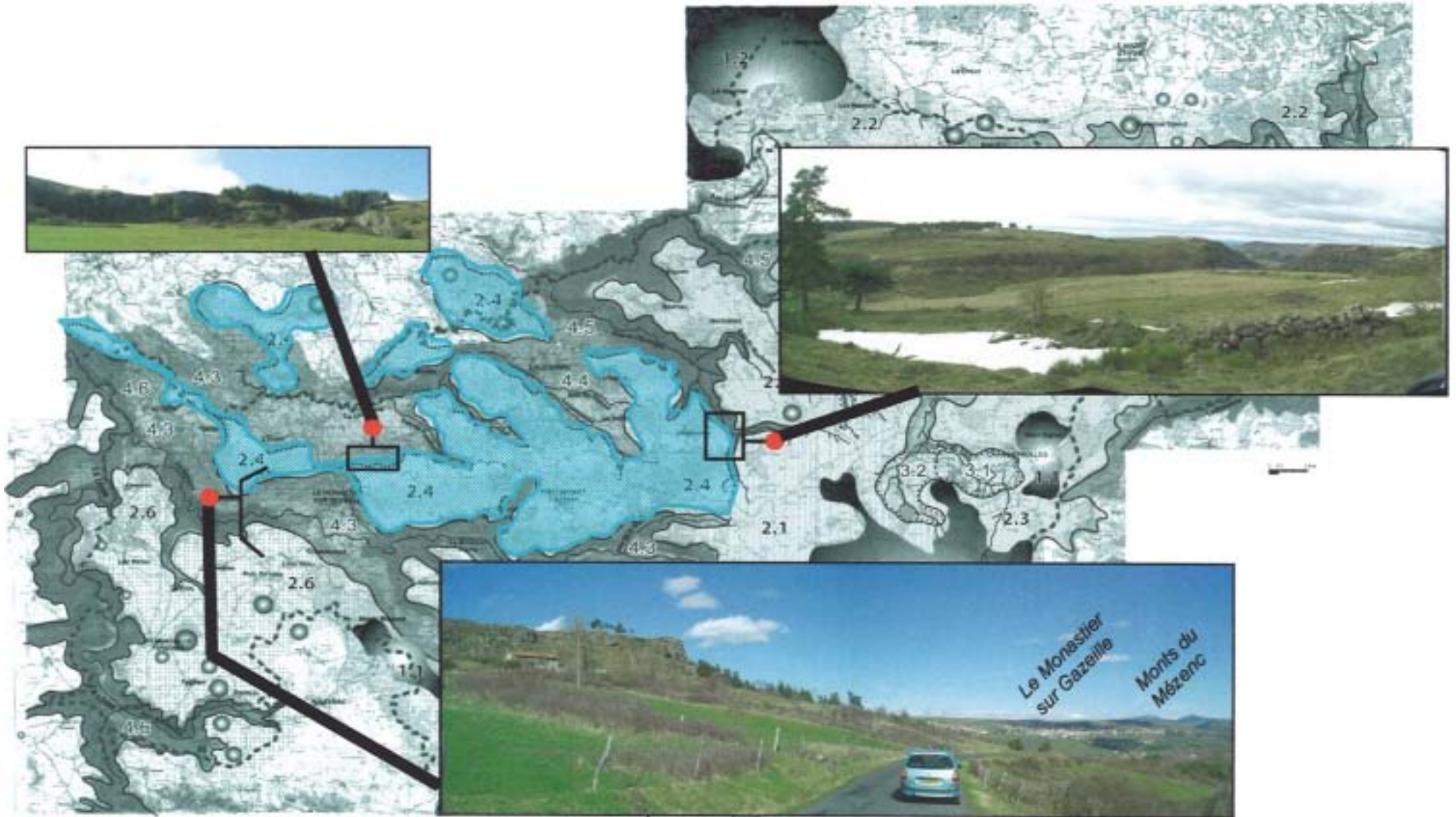
Analyse descriptive

- *Géomorphologie: plateaux en « langues », presque relictuels situés entre les nombreuses vallées des affluents de la Loire d'orientation Sud-Est/Nord-Ouest. Ils correspondent à des coulées de laves se terminant par une corniche de forme caractéristique. Altitudes moyennes comprises entre 900 et 1250 mètres.*
- *Hydrologie: pas de présence d'eau marquée, les ruisseaux forment des Unités Paysagères à part entière (vallée vraie).*
- *Couverture végétale: prés et pâturages, boisements spontanés de pins sylvestres, quelques plantations d'épicéas.*
- *Occupation humaine: contraste entre des villages soignés, préservés (chaumières de Moudeyre, Bigorre) et des hameaux plus ou moins soignés. Villages installés à flanc de coteau, en limite de plateau sous la corniche.*

Communes concernées:

- *Freyssenet la Tour,*
- *Laussonne,*
- *Le Monastier sur Gazeille,*
- *Moudeyres,*
- *Saint Front,*

2.4 Les plateaux en corniche



Perception et ambiance

- *Paysage vallonné associé à une impression de belvédère et de hauteur ; les vues sont souvent panoramiques et lointaines vers le Sud, vers la vallée de la Loire et les monts ardéchois, mais elles restent sans référence identitaire forte : les fonds sont des montagnes difficiles à identifier et repérer.*
- *ambiance de ruralité fortement marquée dans tous les éléments du paysage : agriculture, bâti, voies etc.*
- *Quelques éléments remarquables ponctuent le paysage : château de Vachère, voie ferrée inachevée qui a laissé des stigmates dans le paysage, etc.*

Analyse descriptive

- *Géomorphologie: espace plat qui hésite entre le plateau et la vallée large. Altitudes moyennes comprises entre 1010 et 1280 mètres.*
- *Hydrologie: ruisseaux et zones humides*
- *Couverture végétale: prés et pâturages avec présence de genêts, plantations d'épicéas sur quelques parcelles aux pentes prononcées, feuillus accompagnant les villages et hameaux.*
- *Occupation humaine: des bourgs et hameaux nombreux*
- *Réseaux viaires: les routes sont peu larges, souvent en mauvais état. Les routes départementales ressemblent à des voies communales, les voies communales à des chemins ruraux.*

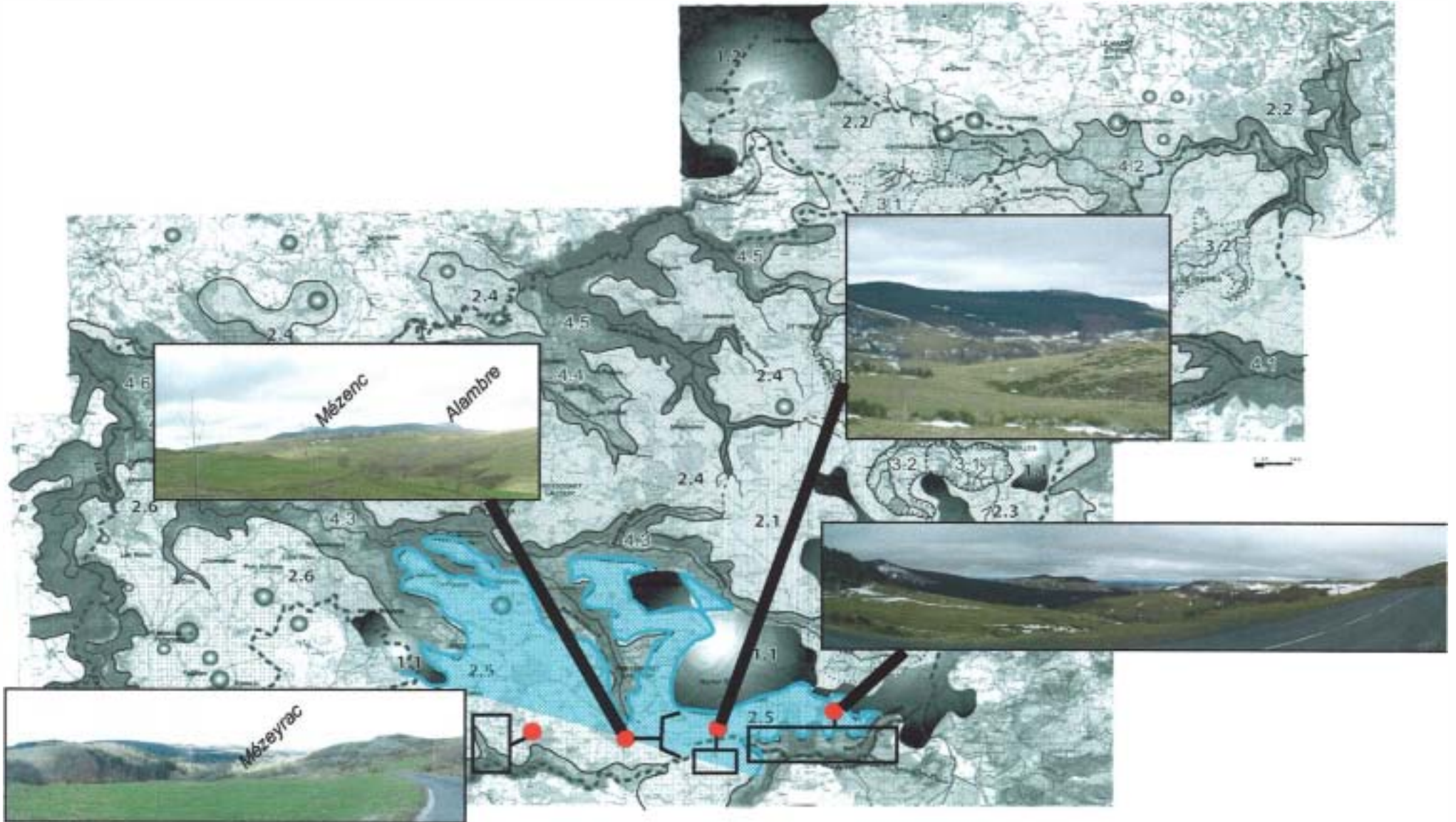
Communes concernées:

➤ Freyssenet la Cuche,

➤ Les Estables,

➤ Présailles

2.5 Les plateaux vallonnés



Perception et ambiance

- *paysage de qualité, structuré et entretenu*
- *larges ouvertures visuelles qui englobent la vallée de la Loire effets de balcons sur la vallée de la Loire souvent très encaissée et qu'on perçoit plus qu'on ne voit.*
- *L'espace est ponctué de petits sucs peu marqués qui créent de douces ondulations, ondulations renforcées par les lignes de champs qui remontent sur les sommets.*
- *Parfois on trouve des micro ambiances exceptionnelles : trame lithique (réseau de petits murets) en très bon état, entre Saint Victor et Malhac. Paysage rare et menacé, survivance de pratiques agricoles ancestrales aujourd'hui en voie de disparition*

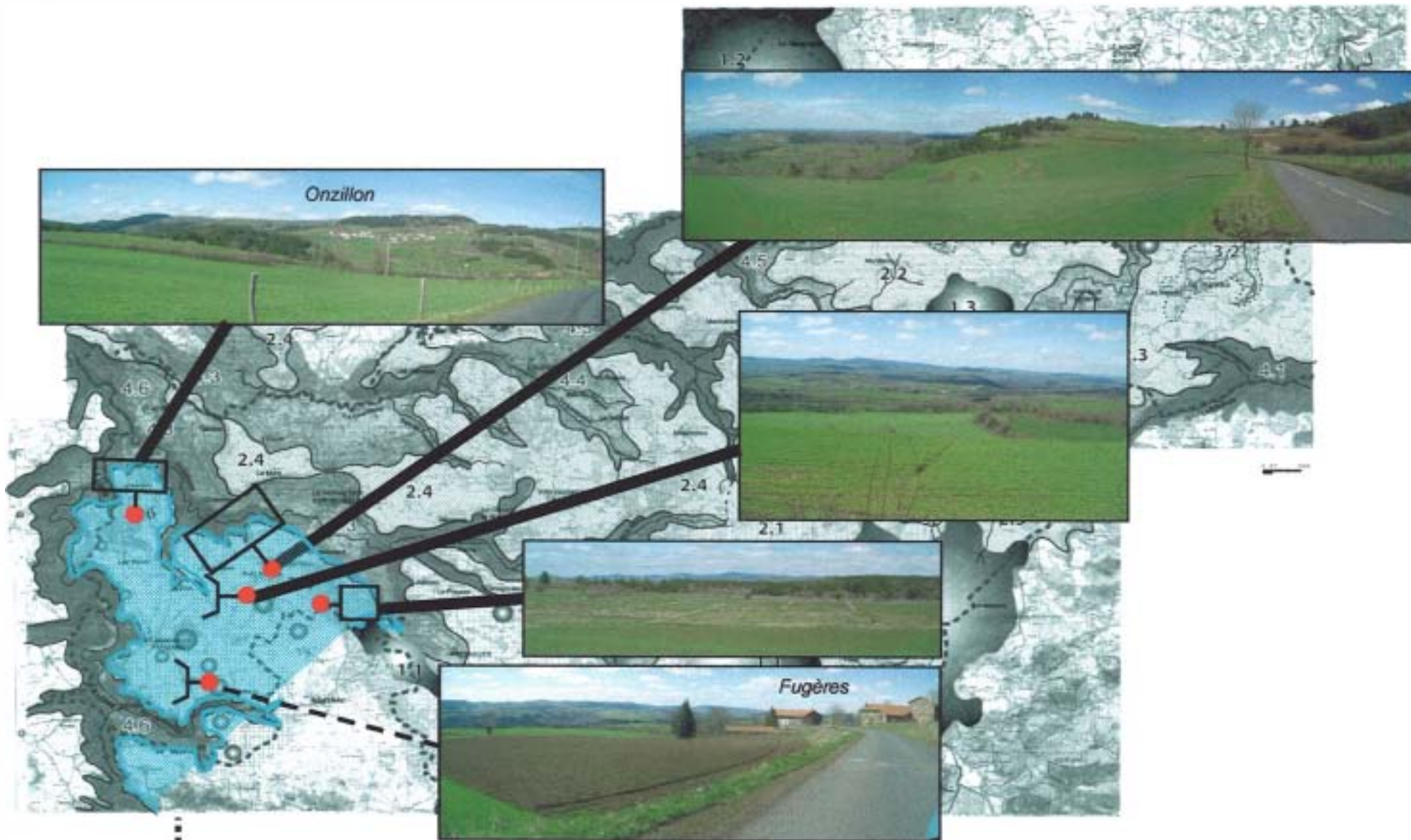
Analyse descriptive

- *Géomorphologie: présence discrète du volcanisme local (suc, teinte de la roche). Plateau vallonné. Altitudes moyennes comprises entre 760 et 1150 mètres.*
- *Hydrologie: quelques ruisseaux qui s'encaissent très vite avant de rejoindre rapidement la Loire.*
- *Couverture végétale: prédominance des champs cultivés, quelques haies bocagères marquent parfois les limites des parcelles. Les bois restent limités aux espaces non cultivables : sommet des sucs, coteaux abrupts.*
- *Occupation humaine: bourgs et hameaux bien identifiés, toitures en tuiles*
- *Réseaux viaires: les routes sont orientées Nord Sud, elles suivent les courbes de niveau*

Communes concernées:

- *Chadron,*
- *Le Monastier sur Gazeille,*
- *Saint Martin de Fugères*

2.6 Les plateaux cultivés



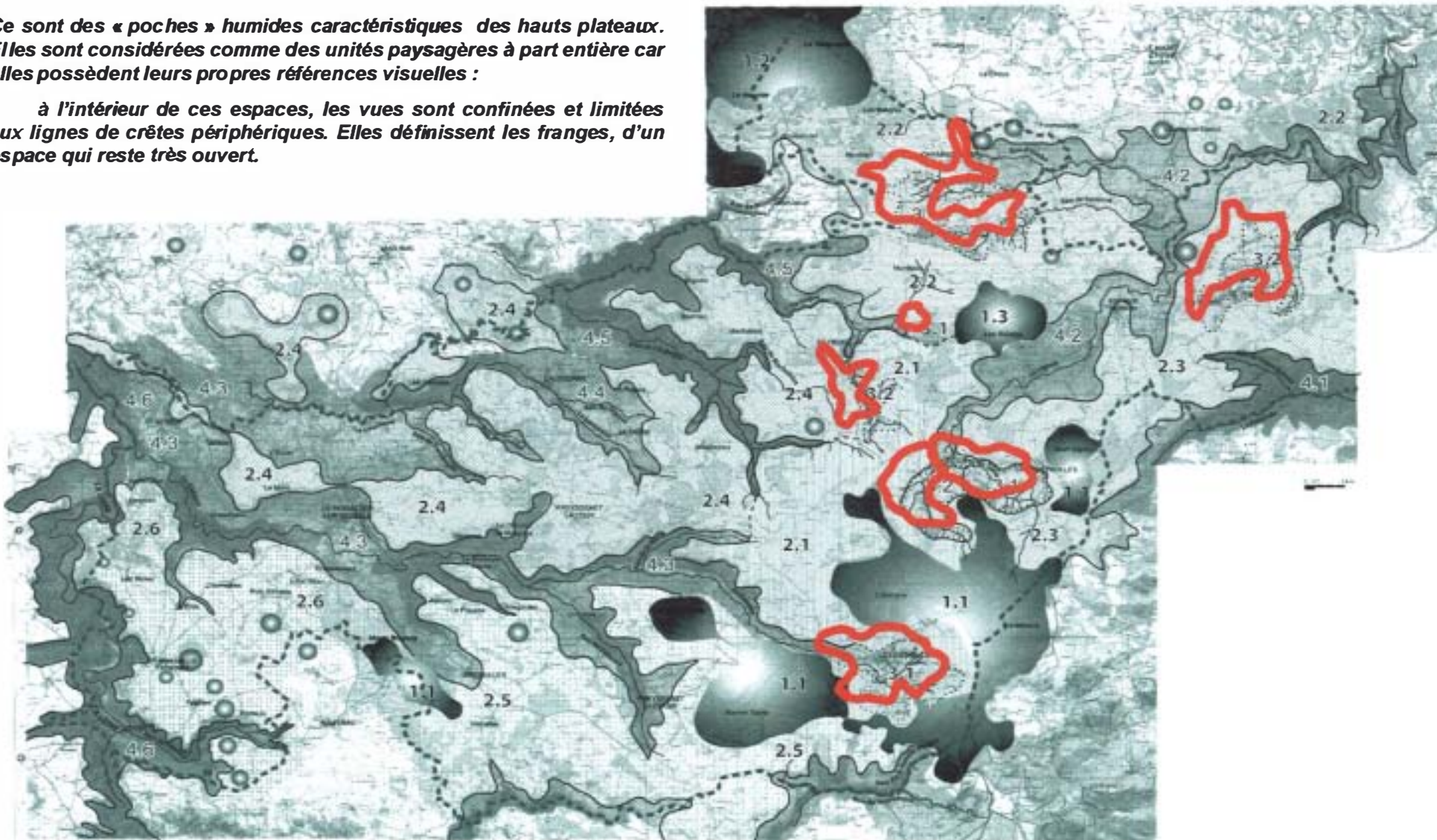
3.1 Les unités paysagères

3.1.3 - Unité Paysagère 3 : les enclaves humides

page 33

Ce sont des « poches » humides caractéristiques des hauts plateaux. Elles sont considérées comme des unités paysagères à part entière car elles possèdent leurs propres références visuelles :

- *à l'intérieur de ces espaces, les vues sont confinées et limitées aux lignes de crêtes périphériques. Elles définissent les franges, d'un espace qui reste très ouvert.*



Les Narces de Chaudeyrolles

•Géomorphologie et hydrologie:

✓ ancien cratère, fruits d'explosions souterraines (maars) qui de part son caractère en creux recueille les eaux de ruissellement alentours. Pas de lac mais des zones humides et des tourbières.

✓ effet de creux qui est accentué par la présence du Mezenc, de l'Alambre et du Mont Signon.

✓ Naissance de ruisseaux qui se jettent dans le Lignon

•Couverture végétale: strate herbacée uniquement prés et pâturages

•Occupation humaine: le village de Chaudeyrolles à flanc de coteau.

•Réseaux viaires: la RD 274 qui ceinture en partie le site, à flanc de « coteau ».

La naissance de la Gazeille

•Géomorphologie et hydrologie:

✓ espaces creusés par le rassemblement de plusieurs ruisseaux : près des Estables, plusieurs rus se rassemblent « sous le village » pour former la Gazeille.

✓ « Le creux » est sublimé par la présence en périphérie du Rocher Tourte, de l'Alambre et du Mezenc.

•Couverture végétale: strate herbacée uniquement prés et pâturages. Les bois sont limités aux reliefs

•Occupation humaine: le village des Estables à flanc de coteau

•Réseaux viaires: en étoile à partir des Estables

La naissance du ruisseau d'Ourbe

•Géomorphologie et hydrologie:

Espaces creusés par le rassemblement de plusieurs ruisseaux qui forment le ruisseau d'Ourbe

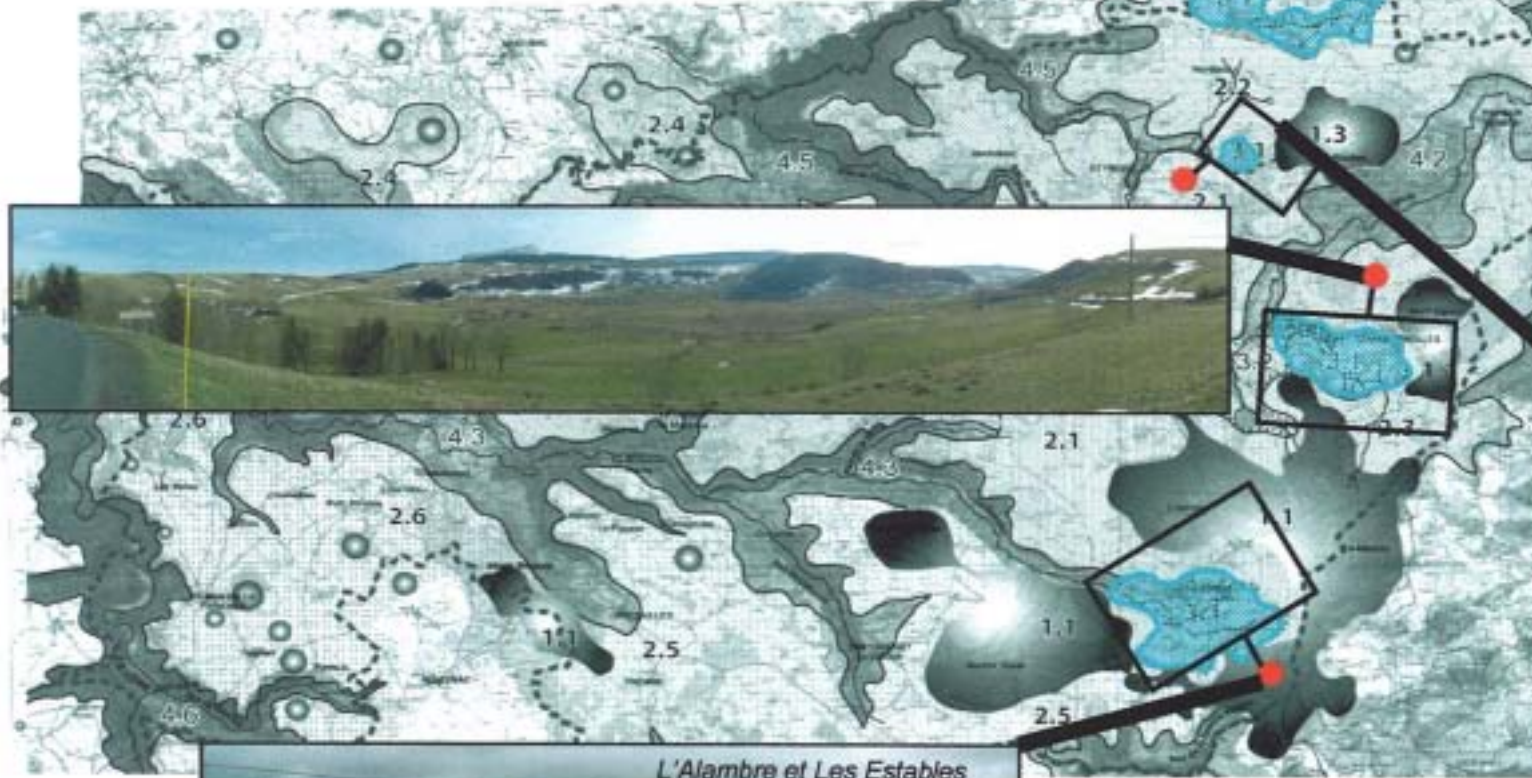
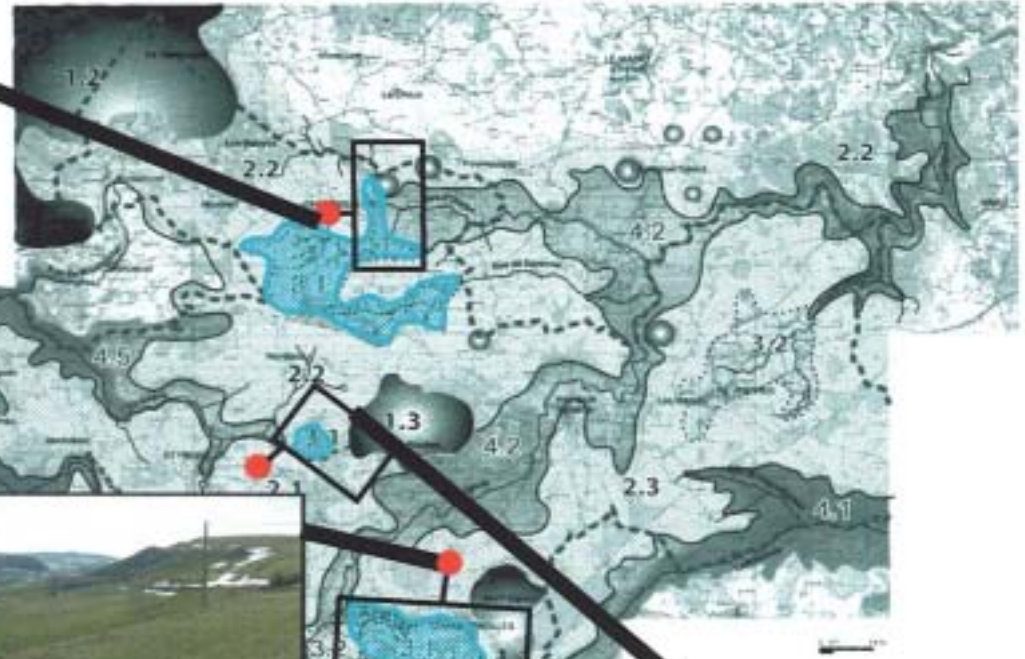
•Couverture végétale: strate herbacée uniquement prés et pâturages. Les bois sont limités aux reliefs

•Occupation humaine: le village de Champclause, le hameau d'Ourbe, et des fermes isolées.

•Réseaux viaires: en étoile à partir du hameau d'Ourbe

3.1 Les « cirques » marqués

page 36



Le lac de Saint Front



L'Alambre et Les Estables

3 sites sur l'aire d'étude:

- La naissance du Lignon sur la commune de St Front*
- *La naissance du ruisseau de la Gazelle sur la commune de St Front*
- *La naissance du ruisseau de Lioussel sur la commune des Vastres*

Perception et ambiance

Les dénivelés ne sont pas très importants (moins de 50 mètres). Situés au cœur des vastes plateaux, ces points bas peuvent dans un premier regard, passer inaperçus. L'eau est omniprésente et confère à ces espaces une ambiance marécageuse.

Analyse descriptive

• *Géomorphologie et hydrologie:*

Zones en creux dominées par la présence de l'eau plus ou moins canalisée sous forme de ruisseaux.

• *Couverture végétale: strate herbacée uniquement*

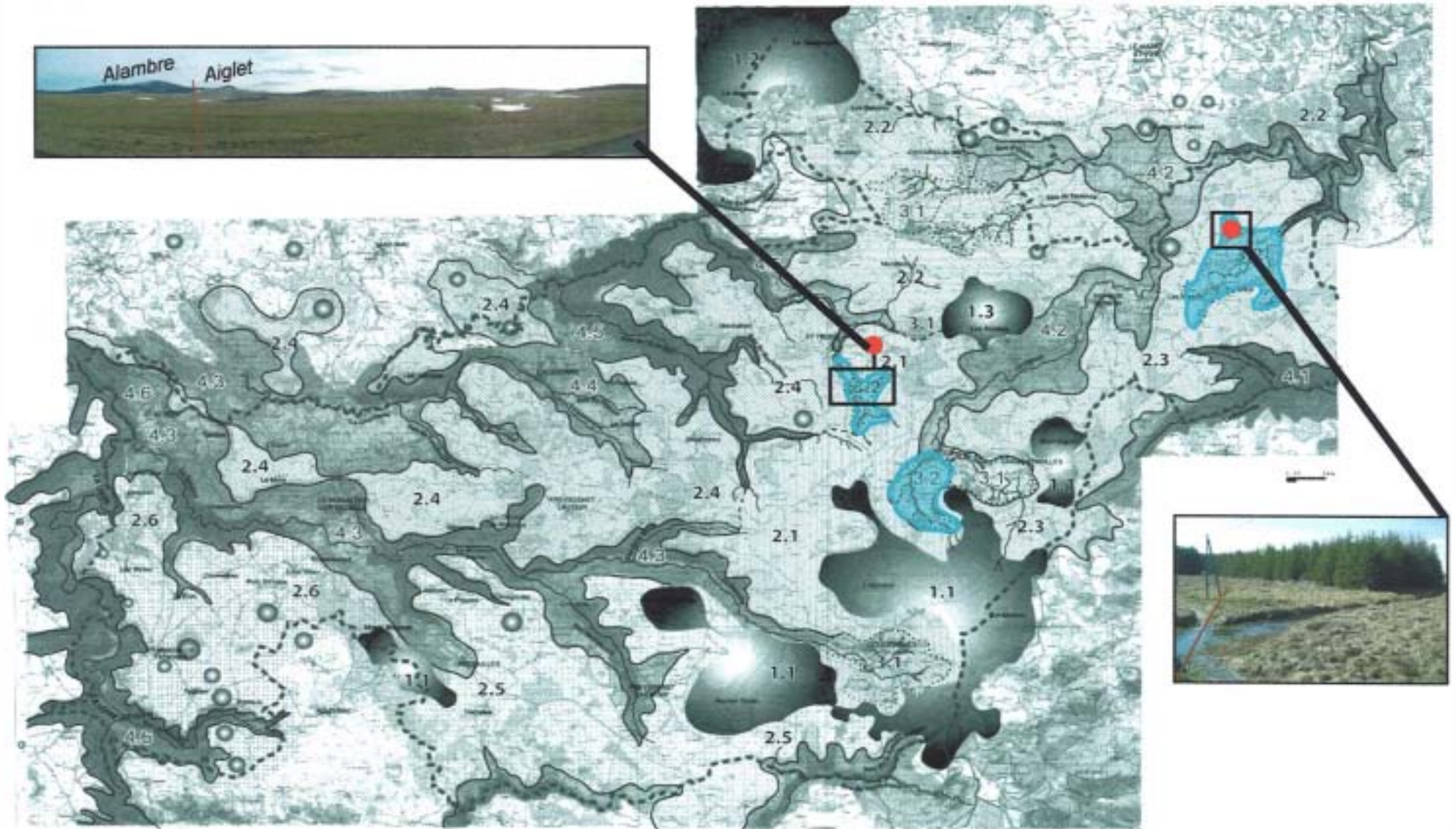
• *Occupation humaine: espaces ponctués par des fermes isolées en périphérie.*

• *Réseaux viaires: quasiment absent*

Communes concernées:

- *Champclauze,*
- *Fay sur Lignon,*
- *Saint Front*

3.2 Les «points bas» des plateaux



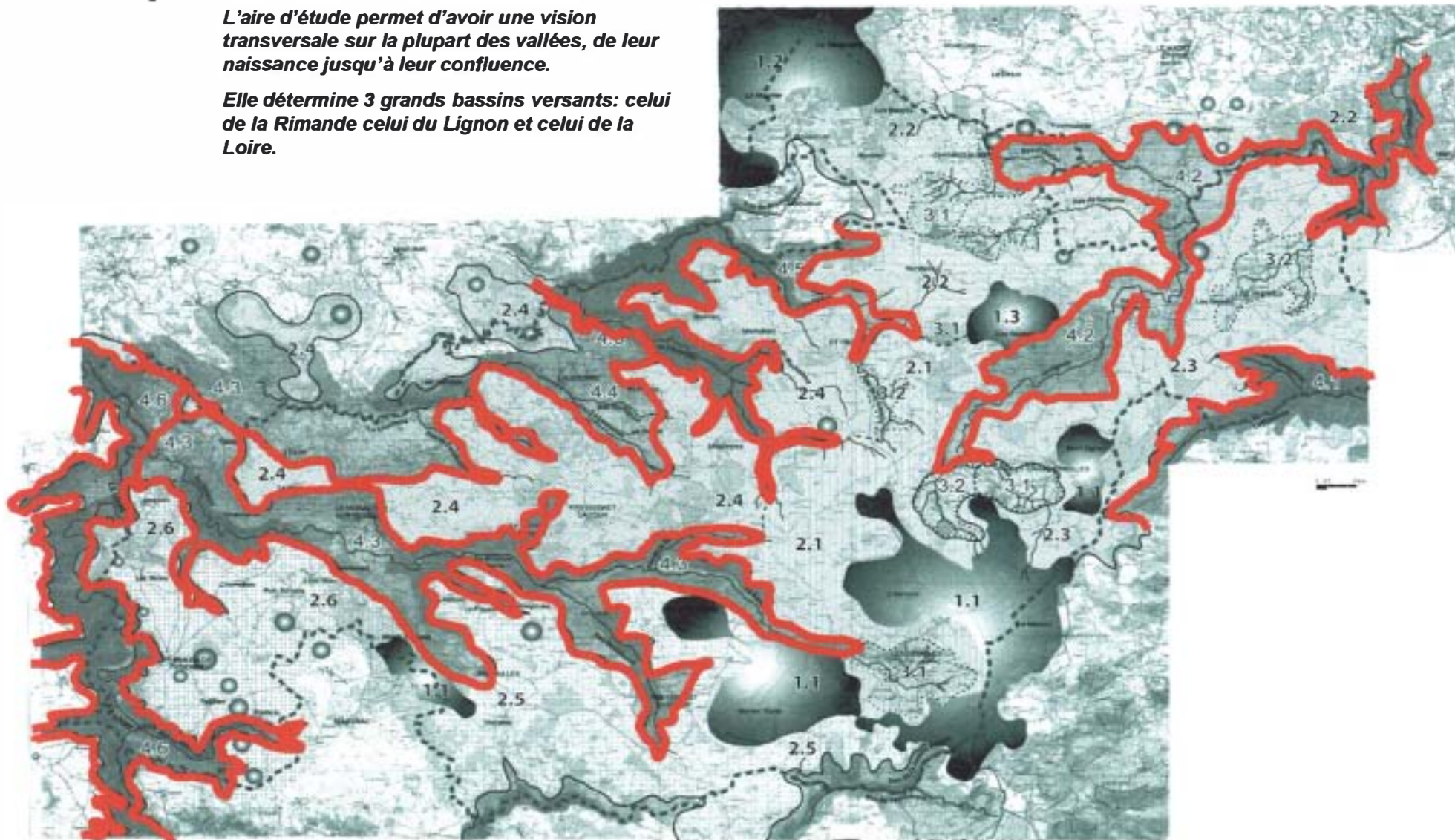
3.1 Les unités paysagères

3.1.4 - Unité Paysagère 4 : les vallées

page 39

L'aire d'étude permet d'avoir une vision transversale sur la plupart des vallées, de leur naissance jusqu'à leur confluence.

Elle détermine 3 grands bassins versants: celui de la Rimande celui du Lignon et celui de la Loire.



3 grands bassins versants :

- *Celui de la Rimande avec le ruisseau de Sagnebesses, vers l'Eyrieux et le Rhône. Il représente une partie infime du territoire étudié, sur la commune des Vastres et fait plus partie des paysages de l'Ardèche que de ceux de la Haute-Loire.*
- *Celui du Lignon (communes de Saint Front, Chaudeyrolles, Fay sur Lignon, Les Vastres) au Nord Est de l'aire d'étude*
- *Celui de la Loire (dont la vallée limite le périmètre étudié au Sud Ouest), et de ses nombreux affluents qui traversent le territoire : la Gazeille, la Laussonne, la Gagne. Ces trois dernières prennent des orientations Sud et Nord Ouest et délimitent les plateaux en corniche décrits plus hauts.*

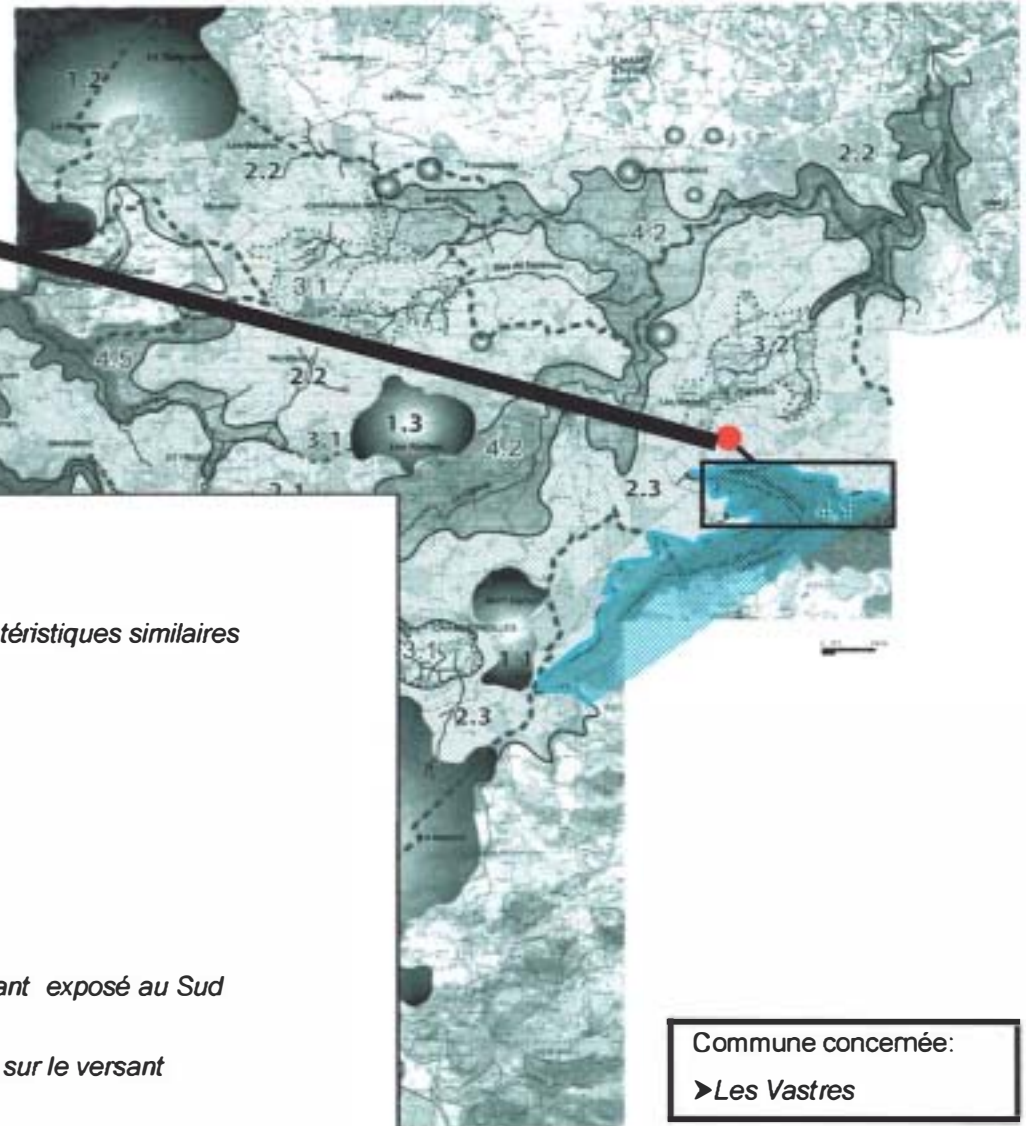
Fallait-il rentrer dans le détail des vallées en morcelant celles-ci en différentes unités paysagères ? Nous pensons qu'à l'échelle du périmètre d'étude, les vallées constituent une logique paysagère à part entière, puisque c'est l'eau qui est le véritable fil conducteur du site en creusant et façonnant ce paysage.

De plus ces vallées possèdent à quelques exceptions près des caractéristiques communes et récurrentes :

- *profils plutôt encaissés qui prennent même souvent le visage de gorges.*
- *Transition quasi inexistante entre le plateau et la vallée qui s'encaisse très vite.*
- *lieux difficiles d'accès.*
- *Vues canalisées dans l'axe de la vallée avec vers l'amont des fonds de perspective constitués par le Mézenc ou les reliefs remarquables du site (point commun à toutes ces vallées), vers l'aval des vallées plus lointaines.*
- *Des ambiances particulières (des parties plus évasées par exemple) seront notées au fur et à mesure de l'avancement de l'étude.*

4.1 La vallée du ruisseau de Sagnebesses et de la Rimande

page 41



Perception et ambiance

- Portion de vallée très encaissée quasiment inaccessible avec des caractéristiques similaires sur tout le territoire étudié
- Effet de basculement visuel vers « la vallée du Rhône ».

Analyse descriptive

- Couverture végétale: prédominance des boisements
- Occupation humaine: hameaux en partie supérieure du coteau sur le versant exposé au Sud (Crodos)
- Réseaux viaires: RD 26 qui longe la vallée en partie supérieure du coteau sur le versant exposé au Sud. Pas de possibilité de franchissement.

Commune concernée:
► Les Vastres

4.2 Les vallées du haut Lignon et de ses affluents :

page 42

• Cette unité réalise la limite entre les communes de Saint Front et Chaudeyrolles d'une part, et les communes de Fay sur Lignon et Les Vastres d'autre part.

• Les affluents du Lignon sont:

- ✓ le ruisseau d'Ourbe sur la commune de Champclause
- ✓ le ruisseau des Merles (hors aire d'étude)
- ✓ le ruisseau de Surennne sur la commune de Champclause

Perception et ambiance

• Ambiance à la fois très différente des autres vallées rencontrées et de la partie aval (hors aire d'étude) de la vallée du Lignon beaucoup plus encaissée.

• Profil assez large, aux vallonements doux et aux méandres qui ont dessiné dans le paysage des promontoires, lieu d'observation privilégiés.

• Espace ouvert avec de larges vues panoramiques.

Analyse descriptive

• Couverture végétale: vallée encore peu boisée mais avec une tendance aux « timbre-poste », surtout en amont. Présence ponctuelle de bocage et de trames de murets.

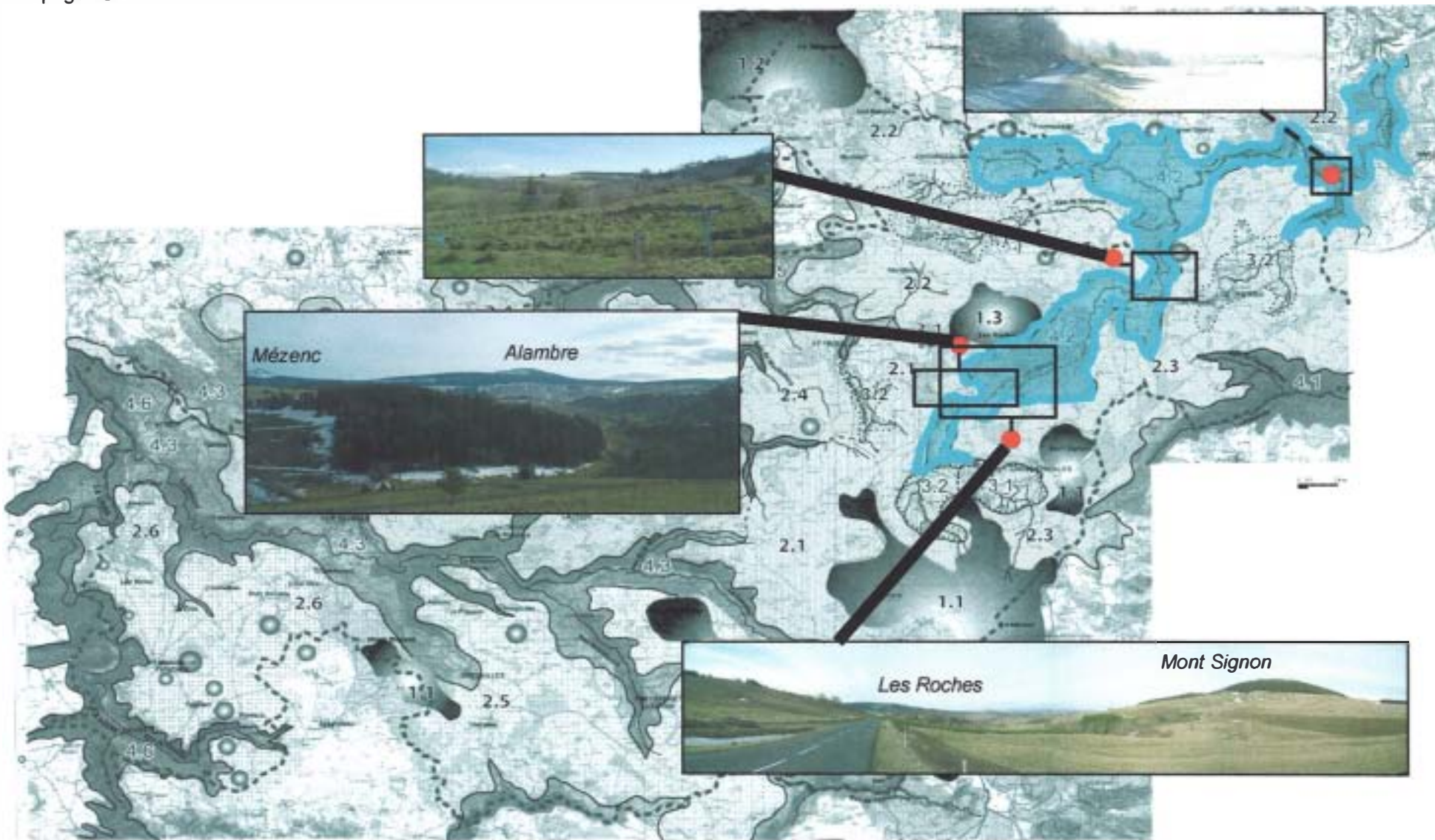
• Occupation humaine: nombreuses fermes isolées à proximité de la rivière. Villages sur des éperons : Fay-sur-Lignon, Champclause. Activité piscicole récurrente.

• Réseaux viaires: des rivières importantes et « ondulées ». Plusieurs ponts permettent le franchissement

Communes concernées:

- Chaudeyrolles,
- Fay sur Lignon,
- Les Vastres

4.2 Les vallées du haut Lignon et de ses affluents :



4.3 Les vallées de la Gazeille et de ses affluents :

- C'est la plus grande unité paysagère de l'aire d'étude.
- Les affluents de la Gazeille sont:
 - ✓ Le ruisseau de la Mine sur les communes de Freyssenet la Tour et Moudeyres
 - ✓ Le ruisseau de Collance sur les communes de Freyssenet la Cuche et Freyssenet la Tour
 - ✓ Le ruisseau de Mezard sur la commune du Monastier / Gazeille
 - ✓ Le ruisseau du Merdanson sur les communes de Présailles et du Monastier / Gazeille
 - ✓ Le ruisseau du Clauzel sur la commune de Saint Martin de Fugères
 - ✓ Le ruisseau du Cros sur les communes de Saint Martin de Fugères et Chadron
 - ✓ Le ruisseau de la Pissarelle sur la commune de Chadron

Communes concernées:

- Chadron,
- Freyssenet la Tour,
- Le Monastier sur Gazeille,
- Les Estables,
- Saint Martin de Fugères,

Perception et analyse

3 séquences peuvent être identifiées :

l'amont : depuis les Estables jusqu'à la confluence avec le Merdanson

(Gazeille et ruisseaux de la Mine, de Collance, de Mezard, ruisseau du Merdanson)

- ✓ Vallée relativement encaissée mais il existe néanmoins un vrai « fond de vallée » avec des prés.
- ✓ Différence notable entre les boisements de l'adrets (plutôt clairsemés) et ceux de l'ubac (plus dense et dominé par les conifères).
- ✓ L'habitat est présent soit en partie sommitale du coteau, à la limite du plateau en position dominante (Crouzet de Meyzous), soit dans le fond de vallée sous forme de hameau (la Vacheresse) ou plus souvent, sous forme de moulins (Moulin des Thermes, de Couderc etc). le petit patrimoine lié à l'eau est omniprésent (canal d'aménagé)
- ✓ Des ouvrages de franchissement routier ponctuent la vallée régulièrement.
- ✓ Ouvrage d'art remarquable : le viaduc de Recoumène (ligne de chemin de fer jamais terminée)
- ✓ La RD 631 longe la vallée sur la partie supérieure du coteau exposé au Sud. C'est la seule voie qui a connu des travaux récents qui laissent des cicatrices dans le paysage.

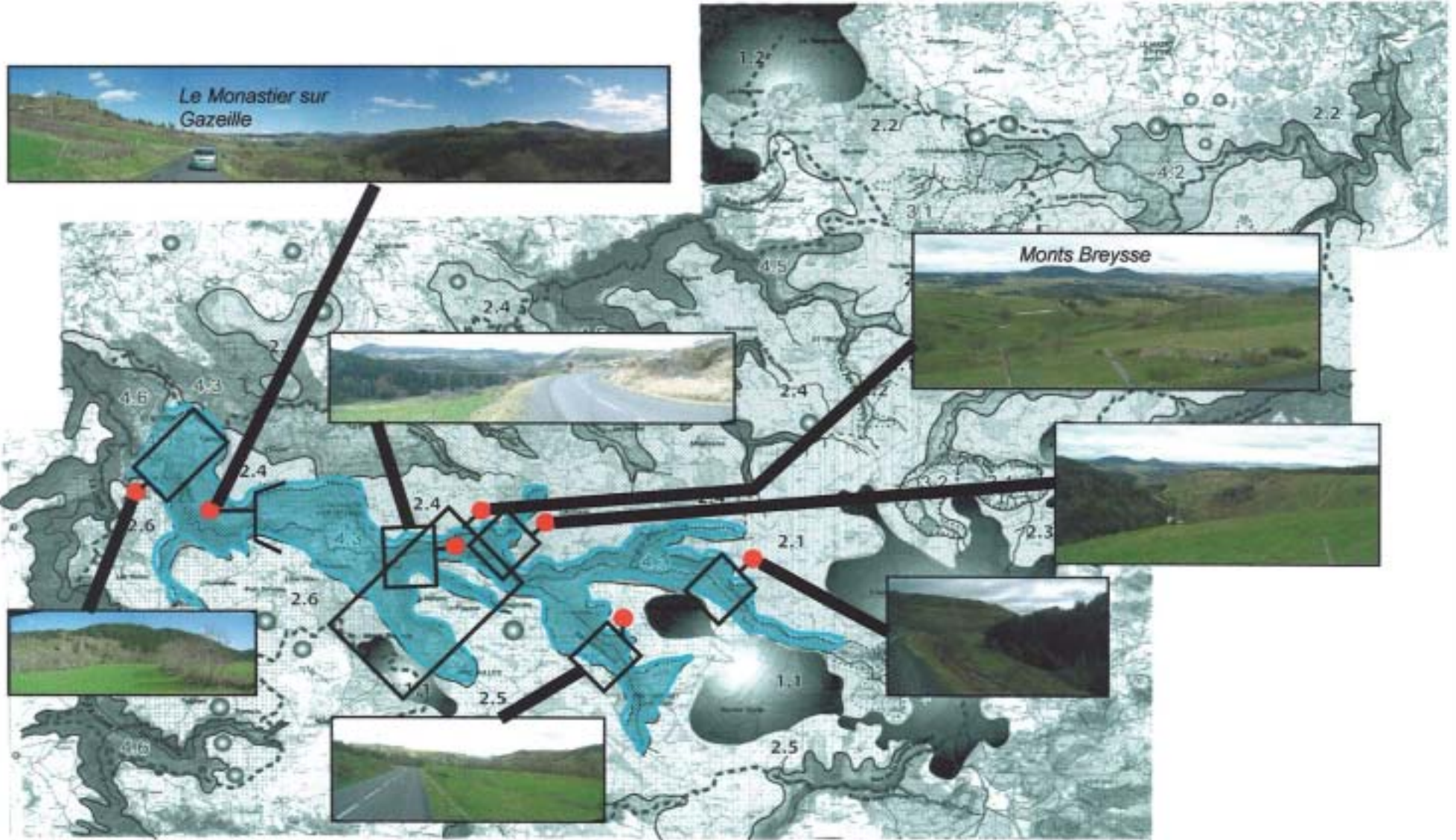
La poche du Monastier:

- ✓ *L'espace de la vallée s'ouvre largement, les pentes se font plus douces et la vallée prend une forme « circulaire ».*
- ✓ *La ville du Monastier, lovée sous la corniche basaltique du plateau, s'étire à flanc de coteau et domine largement cet espace. (Cf paragraphe sur les bourgs). Elle offre des panoramiques exceptionnels sur le grand paysage et les Monts Breysse.*
- ✓ *L'habitat rural est présent sur le coteau Sud (Châteauneuf, Saint Victor)*
- ✓ *La rivière a été ou est utilisée par l'homme : usine, moulin, scierie, camping*
- ✓ *Plusieurs ouvrages de franchissement routier existent*

Les gorges de la Gazeille : depuis Meymac jusqu'à la confluence avec la Loire (Ruisseaux du Clauzel, du Cros, de la Pissarelle), la rivière s'encaisse brusquement et prend un profil différent :

- ✓ *Le coteau supérieur situé sous la corniche basaltique est en pente douce, souvent cultivé ou pâturé, avec un hameau (Chabreyres).*
- ✓ *La rivière est située au fond de gorges profondes, boisées et sombres et inaccessibles. Aucune activité humaine n'est possible.*
- ✓ *Les paysages ont conservé un côté très sauvage*

4.3 les vallées de la Gazeille et de ses affluents



4.4 Les vallées de la Laussonne et de ses affluents :

- *Communes de Laussonne et limite entre le Monastier / Gazeille et Lantriac (hors aire d'étude) . la confluence avec la Loire est située à Coubon (hors aire d'étude).*
- *Les affluents de la Laussonne sont:*
 - ✓ *le ruisseau du Fraisse sur la commune de Laussonne*
 - ✓ *le ruisseau de Fontfreyde*
 - ✓ *le ruisseau du Condal*

Communes concernées:

- *Chadron,*
- *Freyssenet la Tour,*
- *Laussonne,*
- *Le Monastier sur Gazeille,*
- *Moudeyres*

Perception et analyse

La configuration de la vallée présente quelques similitudes avec celle de la Gazeille même si ses caractéristiques sont moins marquées :

l'amont, depuis la source jusqu'au bourg de Laussonne : (Laussonne et ruisseau du Fraisse)

- ✓ *Vallée relativement encaissée mais il existe néanmoins un vrai « fond de vallée » avec des prés et du bocage qui remonte sur les pentes.*
- ✓ *Différence notoire entre les boisements de l'adrets (plutôt clairsemés) et ceux de l'ubac (plus dense et dominé par les conifères).*
- ✓ *Présence humaine moindre*
- ✓ *La RD 36 longe le coteau exposé au Sud.*

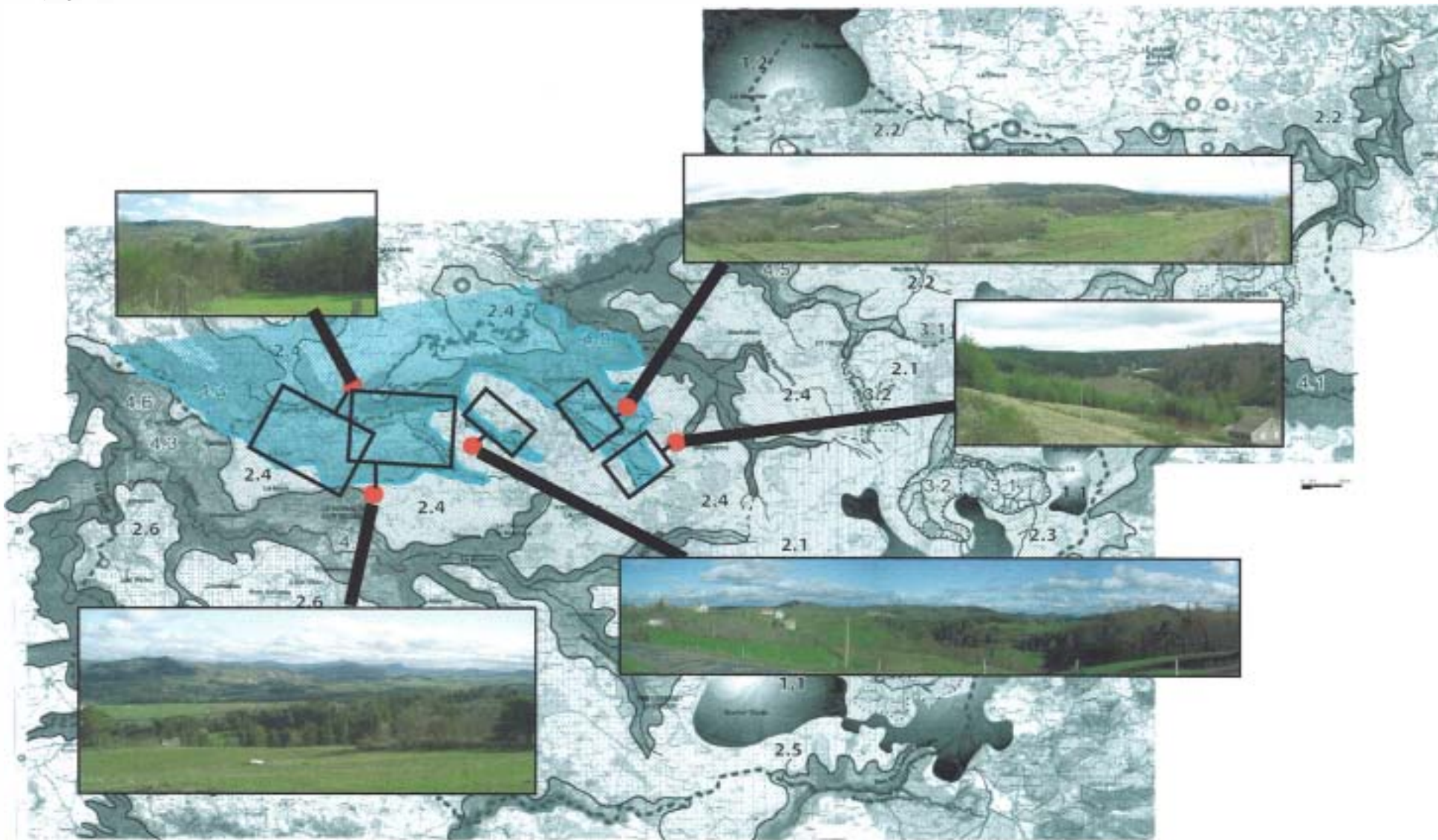
La poche de Laussonne:

- ✓ *L'espace élargi aux coteaux en pentes plus douces correspond à la confluence entre la Laussonne et le ruisseau du Fraisse. Il accueille le bourg traditionnel, dans le fond de vallée et ses extensions récentes sur le coteau.*
- ✓ *L'homme a utilisé la rivière: usine (travail du cuir) , camping*
- ✓ *Les voies de circulation sont en étoile depuis le village.*

A l'aval du bourg :

- ✓ *On retrouve une configuration identique à celle de l'amont.*

4.4 Les vallées de la Laussonne et de ses affluents



4.5 La vallée de la Gagne et de ses affluents :

- *Communes de Laussonne et limite entre le Monastier / Gazeille et Lantriac (hors aire d'étude) . La confluence avec la Loire est située à Coubon (hors aire d'étude).*
- *Les affluents de la Laussonne sont:*
 - ✓ *Le ruisseau de la Gazelle sur la commune de Saint Front*
 - ✓ *Le ruisseau de Machabert sur la commune de Saint Front*
 - ✓ *Le ruisseau de l'Aubepin sur les communes de Saint Front et Laussonne*
 - ✓ *Le ruisseau du Cros sur la commune de Saint Front*

Communes concernées:

- *Laussonne,*
- *Moudeyres,*
- *Saint Front*

Perception et analyse

2 ambiances très différentes rencontrées sur ce bassin versant :

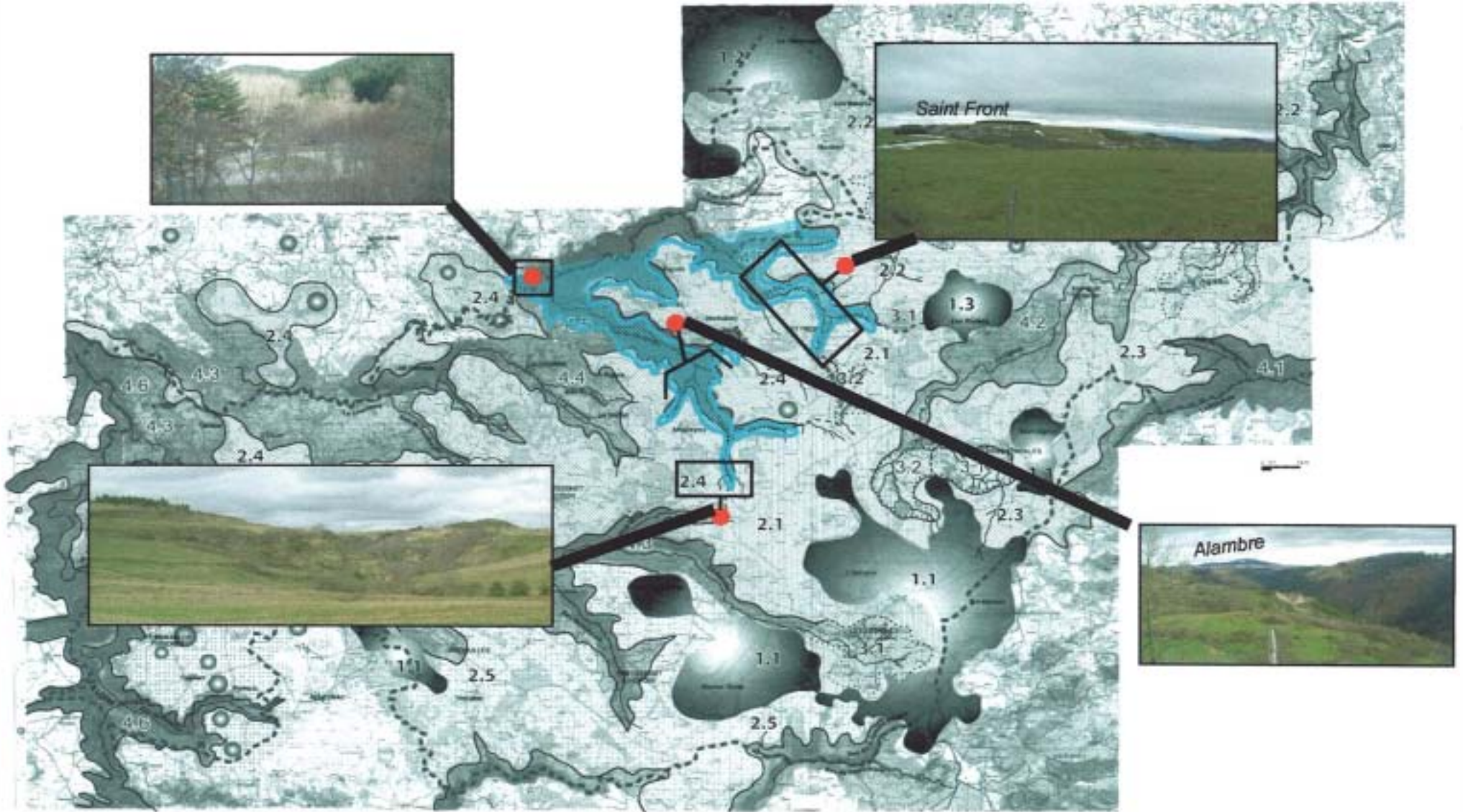
l'amont de la Gagne et le ruisseau de la Gazelle:

- ✓ *Similitudes avec la vallée du Lignon : vallée peu encaissée et peu boisée*
- ✓ *Village de Saint Front en position dominante.*

Les Gorges resserrées et boisées : vallée de l'Aubépin et de la Gagne (en aval):

- ✓ *Vallée encaissée*
- ✓ *Différence notable entre les boisements de l'adrets (plutôt clairsemés) et ceux de l'ubac (plus dense et dominé par les conifères).*
- ✓ *Présence humaine moindre, vallée très difficile d'accès. Rares sont les hameaux en fond de vallée : les Planchas, les Crochets*
- ✓ *Seule la RD 39 permet de découvrir une partie de la vallée de l'Aubépin*

4.5 Les vallées de la Gagne et de ses affluents



4.6 La haute vallée de la Loire :

page 51

•Les affluents de la Loire sont:

- ✓ le ruisseau de l'Holme
- ✓ la Gazeille (Cf unité paysagère 4.3)
- ✓ le ruisseau de la Falle

Communes concernées:

- Chadron,
- Goudet,
- Saint Martin de Fugères

Perception et analyse

2 ambiances très différentes rencontrées sur ce bassin versant :

Au fil de La Loire et du ruisseau de l'Holme :

✓ La Loire est située dans des gorges profondes .On retrouve les 2 types de coteaux rencontrés dans la partie aval de la vallée de la Gazeille :

- le coteau « supérieur » limité par un éperon basaltique, aux pentes douces
- le coteau « inférieur », boisé et très abrupt.

✓ Les paysages ont conservé un côté très sauvage

✓ Les rares hameaux sont desservis par des chemins en « cul-de-sac ».

✓ 2 ponts permettent de franchir la Loire : le Pont de Chadron en amont de l'aire d'étude et le pont de Goudet.

La poche de Goudet :

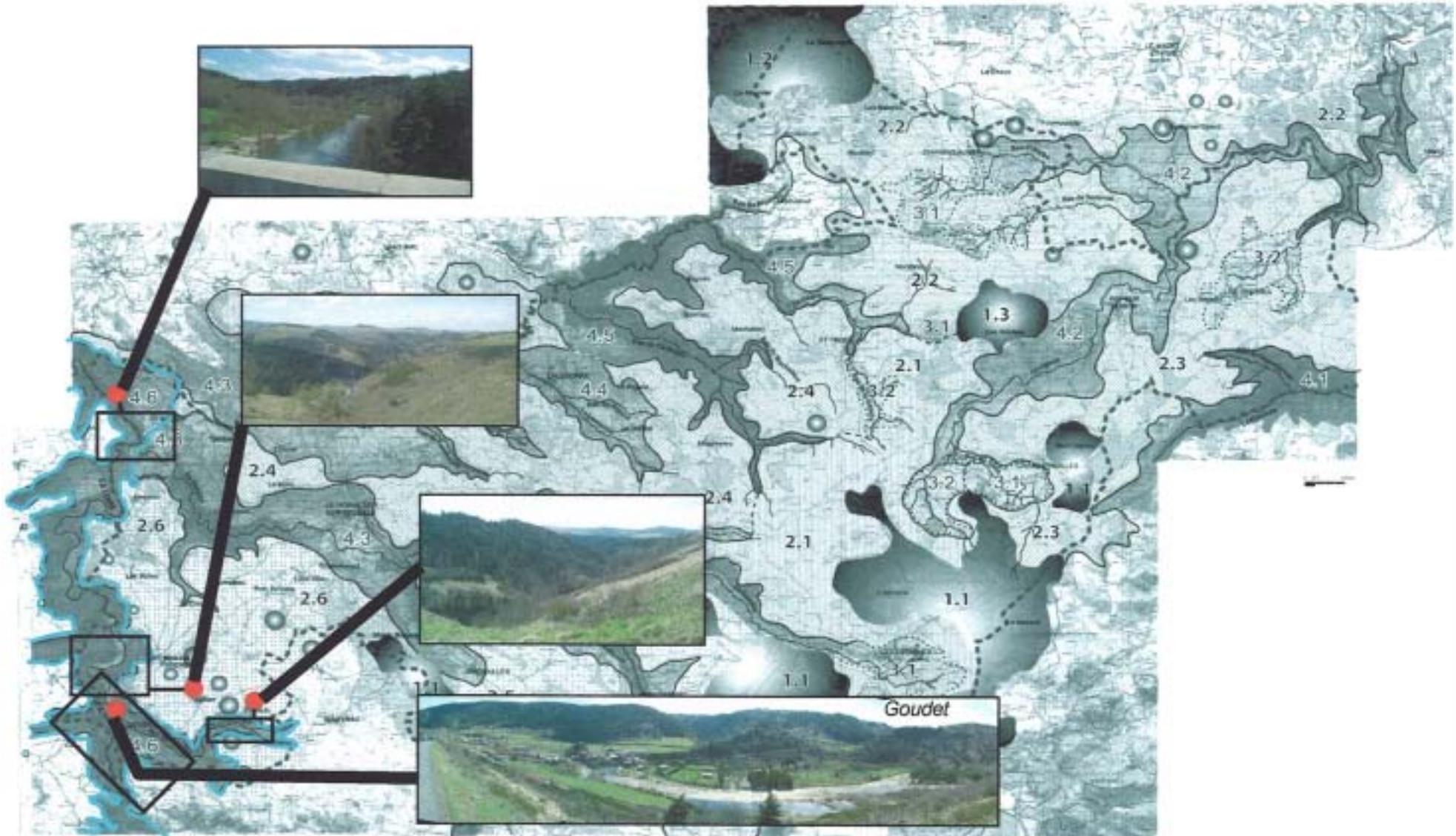
✓ Espace « élargi » qui correspond à la confluence de la Loire avec le ruisseau de l'Holme d'une part et d 'autre part avec un petit ruisseau de l'autre versant.

✓ Ambiance originale à l'échelle de l'aire d'étude

✓ Eperons dessinés par les cours d'eau qui présentent encore les traces d'une occupation ancienne (château)

✓ Village de pêcheurs avec le toit de l'église en tuiles vernissées.

4.6 La Haute vallée de la Loire



3.2 Le bâti

Le bâti peut s'aborder selon différents thèmes :

- le bâti en tant que construction
- les formes du bâti : typologie de l'habitat, silhouettes et extensions des bourgs
- les espaces publics : espaces libres entre les « poches de bâti ».

Le bâti en tant que construction

Les hommes ont de tout temps construit avec les matériaux qu'ils avaient à disposition : ainsi les pierres des maisons reflètent-elles la géologie locale. Les toitures sont également issues des matériaux locaux (chaume ou lauze) dans les contrées « reculées ». Là où les communications étaient plus facile (près des cours d'eau notamment), les toits sont en tuile. La limite entre la tuile et les autres types de couvertures fait partie intégrante du paysage de la communauté de communes du Pays du Mézenc. Elle confirme la rupture entre les hauts plateaux et les vallées.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU MEZENC

Charte paysagère

Couverture du bâti



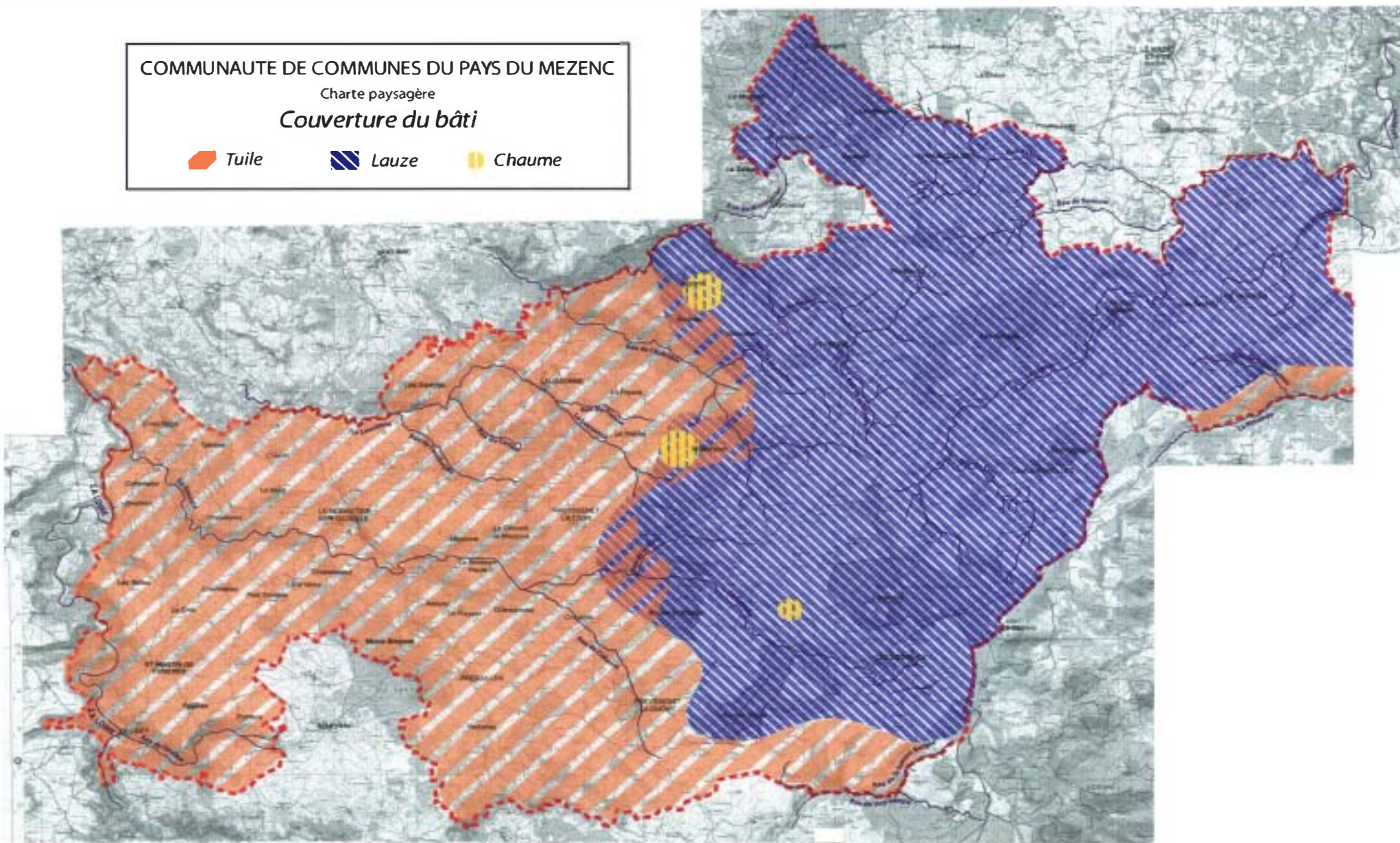
Tuile



Lauze



Chaume



3.2.1 - Le bâti en tant que construction

page 55

Contexte de l'étude
Présentation du territoire
Diagnostic paysager
Perspective et enjeux



-Les constructions traditionnelles avec des toitures en lauzes :

✓ de forme allongée et massive en campagne, elles se lovent souvent au creux d'un coteau ou d'un talus. Leur style épuré associé aux doubles fenêtres fait référence aux conditions économiques et climatiques difficiles (on va à l'essentiel).

✓ Dans les bourgs, certaines maisons sont plus « cossues », de forme plus verticale comme à Fay sur Lignon.

-Les constructions traditionnelles avec des toitures en tuiles : la forme allongée du bâti reste caractéristique de l'habitat rural du secteur. Dans les bourgs la verticalité reste de rigueur.

- Les chaumières : de plus en plus rares dans le secteur, elles font partie du patrimoine local et sont préservées dans certains villages (Moudeyres, Bigorre). Bon nombre d'entre elles a vu leur toit en chaume remplacé par des lauzes, des tuiles ou même des tôles.



-L'architecture moderne du XX ème siècle, heureusement peu répandue sur le secteur n'enrichit pas l'architecture locale, au contraire elle l'appauvrit par la banalité des constructions réalisées, qui semblent issues de catalogues de constructeurs, par l'inadaptation au relief, par l'emploi de palettes colorées non intégrées au site.

à gauche : lotissement à Fay

à droite : l'entrée de Freyssenet la Cuche



Certains particuliers font néanmoins des efforts pour employer des matériaux de qualité, mais hélas pas toujours couronnés de succès !

à gauche : Maison à Présailles

à droite : Maison à Freyssenet la Tour



Des initiatives originales sont néanmoins à noter : ci contre, architecture moderne mais intégrée :

à gauche : aux Etables

À droite : toiture végétale à la Vacheresse,

-Le territoire étudié possède bon nombres d'édifices remarquables :

✓ des églises romanes : Laussonne ci contre

✓ des églises avec un clocher « mur » ou « en peignes » : Saint Martin de Fugères (ci contre à gauche) , Saint Front (ci contre à droite), Présailles, Saint Jean Baptiste du Monastier



✓ quelques châteaux ou maisons fortes : Freyssenet la Cuche, Vachères (ci contre à gauche)

✓ quelques ensembles exceptionnels ou étonnant : L'abbatiale du Monastier sur Gazeille (ci contre à droite), l'église de Goudet...

3.2.2 - Les formes du bâti : typologie

page 58

Le territoire est émaillé d'un nombre très important de bourgs et de hameaux qu'il est impossible de détailler dans le cadre de cette étude. Cependant des convergences entre les formes « urbaines » existent , elles nous permettent d'en établir une classification :



- Une première classification permet de différencier **les bourgs et villages, des hameaux**

✓ Les premiers possèdent une certaine ampleur, une réelle cohésion, un habitat organisé autour « d'espaces publics » ou de rues, même s'ils ne possèdent pas d'église ou de bâtiments publics.

Ci contre : Onzillon, commune de Chadron

✓ Les seconds, souvent plus reculés et de taille plus modeste, semblent être issus du fruit du « hasard », d'opportunité foncière, de la volonté de se regrouper dans un environnement « hostile ».

Certains clochers possèdent ce type d'organisation : *Les Vastres* : le centre bourg est difficilement identifiable.

Ci contre : Mezeyrac, commune de Présailles

- Un second niveau de classification, fondé sur l'insertion des villages et hameaux dans le site permet de déterminer 4 catégories : **Les villages sur des éperons, les villages « à flanc de coteaux », les villages des plateaux, les villages des fonds de vallée :**



✓ **Les villages sur des éperons :**
Peu nombreux, ils revêtent un caractère exceptionnels
Fay sur Lignon (en haut et au centre)
Champclause. (en bas)



✓ **Les villages « à flanc de coteaux »** : la plupart des villages rencontrés sur l'aire d'étude qu'ils soient de taille modeste (*Les Badioux* par exemple) ou plus importante (*Le Monastier sur Gazeille*), qu'ils soient dans l'aire de la tuile ou de la Lauze, présente une configuration très étirée le long d'une courbe de niveau et adossée sur un versant, exposé au Sud. Ils présentent ainsi des silhouettes remarquables et facilement identifiables dans le paysage.

Cette constante constitue une référence identitaire forte de la communauté de communes et témoigne de la volonté des hommes de profiter au maximum de l'ensoleillement dans des contrées plutôt froides. La toponymie parle parfois d'elle-même: *Costechaude, Chaudeyrolle* etc

De haut en bas :

- Boussoulet (commune de Champclause)
- Saint Front
- les Badioux (commune de Laussonne)
- Le Monastier / Gazeille



✓ **Les villages des plateaux** : rares voire même souvent réduits à des hameaux ou des fermes isolés.

Une exception : Moudeyres ci contre



✓ **Les villages des fonds de vallée** : rares dans un site où les rivières ont des régimes torrentiels

Goudet ci contre

Laussonne en bas à droite

Colempce. Ci-dessous



3.2.3 - Les formes du bâti : extensions de bourgs

page 62



Les silhouettes caractéristiques des villages sont sensibles à toute modification , en particulier aux adjonctions de nouvelles constructions, qui, si elles ne sont pas maîtrisées peuvent à terme dénaturer l'identité des bourgs.

Certains villages connaissent déjà ce problème dans les secteurs soumis à une pression urbaine plus forte. exemples de :

Laussonne (en haut) : le village de la vallée remonte sur le coteau en longs lotissements.

Le Monastier (ci-dessous) : le long village rue linéaire connaît un mitage en partie « basse »



3.2.4 - Les espaces publics

page 63

Contexte de l'étude
 Présentation du territoire
Diagnostic paysager
 Perspective et enjeux



Les espaces publics sont caractérisés par des :

- ruelles très étroites de structure moyenâgeuse (en haut à gauche Fay sur Lignon)
- de vastes places « vides » qui servaient autrefois aux foires et marchés (dans les villages plus importants) (en haut à droite Fay sur Lignon)

-des rues banales de type traverse routières . (au centre à gauche Le Monastier)

Rares sont encore les communes qui ont entrepris d'aménager les espaces publics qui restent de vastes surfaces en enrobé, non qualifiées dont la fonction est mal définie et qui sont donc envahies par les voitures. (au centre à droite Présailles)

en bas à gauche ; un pavage ancien d'une ruelle de Saint Front qui a été épargné par l'enrobé

En bas à droite : un exemple de traitement de place réussi aux Estables, qui a su allier structuration, simplicité et fonctionnalité.

3.3 Les points noirs du paysage

La qualité des paysages de l'aire d'étude est indéniable. Pourtant de nombreux points noirs persistent et nuisent à l'image des sites.

Ne sont évoqués que les points noirs « récurrents » de la communauté de communes

•**Les entrées des bourgs et villages TOUTES LES COMMUNES SONT CONCERNEES.**

Il existe un contraste très fort entre les visions lointaines des petits bourgs bien identifiés qui se lovent au creux des côteaux et la première image qu'offrent les entrées de village. Ceci est le fait des privés (hangars et abords) mais aussi de la collectivité : réseaux aériens, **transformateurs omniprésents**, déchetterie etc...



▪ Les abords peu soignés et désordonnés des bâtiments et des fermes en particulier, sont également **une constante de ce paysage**



▪ Certains traitements routiers ou absence de traitement constituent des points noirs : glissières, délaissés non traités, talus importants





- Ponctuellement, certains éléments offrent une image peu valorisante des paysages

3.4 Les boisements

page 67

Les problèmes de boisement sont omniprésents dans ces paysages de montagne : les épicéas envahissent le territoire.

Ils sont liés :

- à la déprise agricole : on a planté des terrains qu'on ne cultivait plus en échange de primes; on a laissé gagner la forêt. Cette évolution des paysages est pernicieuse puisqu'elle est lente: l'œil s'habitue peu à peu à la présence des bois qui referment les perspectives.
- à la nécessité de se protéger des congères : il fallait trouver une essence adaptée au site et qui pousse rapidement.

L'impact des boisements se situe à plusieurs niveaux :

- dans le grand paysage :
 - ✓ introduction de lignes et de masses géométriques
 - ✓ Introductions de couleurs sombres qui contrastent fortement dans les paysages à dominante de vert tendre
 - ✓ Fermetures visuelles surtout dans les paysages de plateau. L'effet de masse est tel qu'une bande peu épaisse de bois suffit à créer une barrière visuelle : pas d'effet de transparence.
- à l'échelle humaine :
 - ✓ Les bois de conifères sont impénétrables, n'ont pas de fonction, rien ne pousse au pied des épicéas
- Pour l'avenir :
 - ✓ Quel est le devenir des sols appauvris et acidifiés par les épicéas ?



4 - PERSPECTIVES ET ENJEUX

La qualité des espaces « naturels » de la communauté de communes n'est plus à démontrer. Cette qualité s'exprime par des paysages à la fois variés en terme de structure, mais aussi en terme d'échelle, d'ambiance. Certains sites peuvent même être qualifiés de remarquables, à l'échelle du département, de la région et même du territoire national. Cette qualité est le résultat d'espaces peu humanisés (conditions climatiques difficiles, peu de pression foncière etc). Mais dès lors que l'homme exerce une activité plus importante, les paysages en portent les marques :

- certains bourgs connaissent peu à peu une déstructuration de leur formes urbaines par l'adjonction de nouveaux quartiers au traitement banal et sans référence identitaire aux caractéristiques locales.
- d'autres gardent encore l'empreinte d'aménagements réalisés dans la période d'après-guerre où il fallait « faire propre et moderne » : ainsi les espaces publics, autrefois dévolus aux foires et marchés sont-ils devenus de vastes parking en enrobé.
- enfin, le manque de soin autour des fermes est un élément récurrent du paysage.

Les enjeux « tangibles » sur ce territoire sont donc de :

-Conserver des grands espaces de qualité en prenant en compte les facteurs d'évolution de ces paysages :

- les boisements en liaison avec les problèmes de l'agriculture,
- les routes (cf déviation de Polignac)
- les éoliennes

-Proposer des bourgs à la hauteur du grand paysage en travaillant :

- sur le développement maîtrisé et adaptée de l'urbanisation
- sur les espaces publics : structures et matériaux
- sur les parties privatives : comment sensibiliser le public au problème de traitement des abords ?

Mais au delà de ceux-ci, un des enjeux majeurs pour ce territoire sera de réconcilier deux mondes qui ont parfois du mal à se rencontrer : celui du tourisme et celui de l'agriculture,. Au mieux, suivent-ils des trajectoires parallèles. Au pire ont-ils l'impression d'avoir des objectifs antagonistes.

Pourtant, l'un de va pas sans l'autre :

- le tourisme qui trouve son fondement dans les grands paysages associés à un patrimoine architectural et vernaculaire souvent remarquable est une source de revenu indispensable. La plupart des communes ne s'y est pas trompée puisqu'elle a investi dans le développement touristique à différentes échelles.
- l'agriculture qui reste dynamique permet l'entretien des paysages ruraux et le maintien d'une vie quotidienne dans les bourgs.

BIBLIOGRAPHIE

page 70

- Inventaire des paysages de la Haute Loire, DIREN et CAUE de la Haute Loire, mars 2001
- Le fil, mézenc pays de confins gens et usages, éditions de la Borne, n°29 février 2003
- Atlas pratique de la Haute Loire, Conseil général de la Haute Loire
- Guide Bleu Gallimard Auvergne - Haute Loire

3.1 les « cirques » marqués : des espaces en creux aux contours arrondis

4 sites sur l'aire d'étude:

- Le Lac de Saint Front sur la commune de Saint Front
- Les Narces de Chaudeyrolles sur la communes de Chaudeyrolles
- La naissance de la Gazeille sur la commune des Estables
- La naissance du ruisseau de l'Ourbe sur la commune de Champclauze

Perception et ambiance

De forme circulaire, ils sont caractérisés par des creux fortement marqués dans le paysage (plus de 50 mètres de dénivelés) pouvant être encore exacerbés par les montagnes avoisinantes.

Analyse descriptive

Le Lac de Saint Front

- Géomorphologie et hydrologie:
 - ✓ ancien cratère, fruits d'explosions souterraines (maars) qui de part son caractère en creux recueille les eaux de ruissellement alentours.
 - ✓ creux accentué par la présence du massif des Roches
 - ✓ naissance de la Gagne
- Couverture végétale: très variée : Prés et pâturages ; quelques boisements d'épicéas qui referment l'espace, hêtraie etc.
- Occupation humaine: un petit hameau d'habitat traditionnel à flanc de coteau et un habitat plus récent et moins qualitatif autour de la colonie. Pression foncière « résidence secondaire »
- Réseaux viaires: une voie communale traverse le site en bord du lac.

Communes concernées:

- Champclauze,
- Chaudeyrolles,
- Les Estables,
- Saint Front,